



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie
et du Commerce extérieur

Rapport d'activité 2010

Volume 2

**Service central de la statistique et
des études économiques (Luxembourg)
STATEC**

Mars 2011

TABLE DES MATIERES

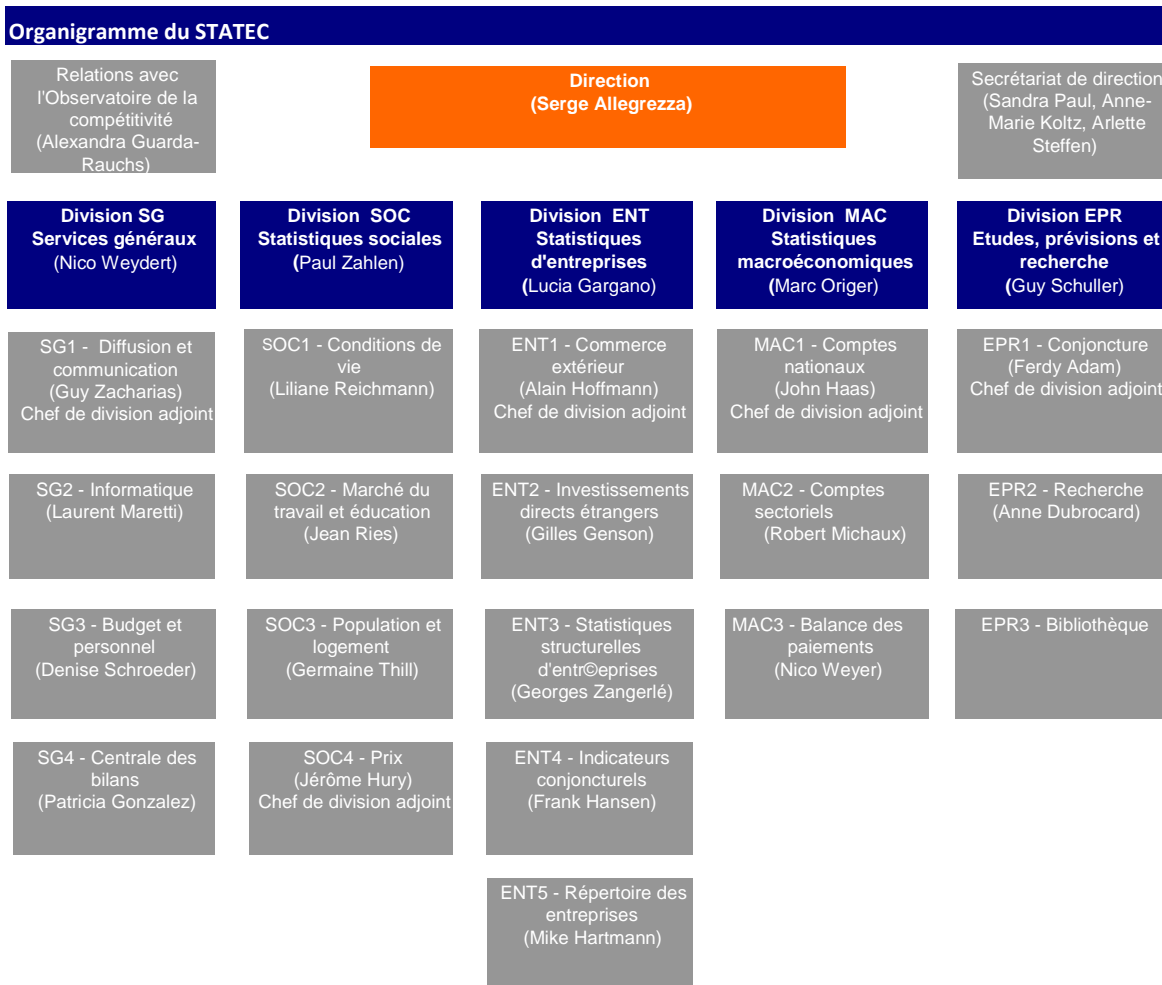
Rapport d'activité 2010	1
1. Division SG – Services généraux	6
1.1. Unité SG1 - Diffusion et Communication	6
1.1.1. Publications	6
1.1.2. Internet	6
1.1.3. Grande Région	8
1.1.4. Audit Urbain	9
1.1.5. Mesures de communication	10
1.2. Unité SG2 - Informatique	10
1.2.1. Développement d'applications	10
1.2.2. EUROSTAT Census Hub – Transmission de données au format SDMX	11
1.2.3. Système intégré de collecte d'information via Internet et questionnaires électroniques	11
1.2.4. Tourisme	11
1.2.5. Euro Group Register (EGR)	12
1.2.6. Commerce extérieur (Intrastat – Extrastat)	12
1.2.7. Energie	12
1.2.8. Applications diverses	12
1.2.9. Access To Finance	13
2.1.1. Infrastructure	13
2.2.1. Sécurité, projets annexes et formation	14
3.1. Unité SG3 – Budget-Personnel	15
3.1.1. Budget	15
3.1.2. Budget des dépenses	16
3.2. Personnel	18
3.2.1. Recrutement	18
3.2.2. Formation continue	19
3.2.3. Examens au STATEC	20
3.2.4. Sécurité	20
3.2.5. Conditions de travail	20
3.3. Projets	21
3.3.1. Projet "Emploi, Poste, Compétences"	21
3.3.2. Projet "Entretien de développement personnel "	21
3.3.3. Projet "Superdreckskescht"	21
3.3.4. Projet "Coopération"	22
3.3.5. Projet "STATEC 2010"	22
4.1. Unité SG4 - Centrale des bilans	23
4.1.1. Consultance externe	23
4.1.2. ECCBSO	23
4.1.3. Evolution du cadre légal - CNC	23
4.1.4. Evolution de l'infrastructure informatique	24
4.1.5. Situation en fin d'année	24
2. Division SOC – Statistiques sociales	25
2.1. Unité SOC1 - Conditions de vie	25
2.1.1. Enquête permanente sur le budget des ménages	25
2.1.2. Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)	25
2.1.3. Enquête communautaire sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers	25
2.1.4. Enquête communautaire sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidents	26
2.1.5. Statistiques sur les accidents de la circulation routière	26
2.1.6. Statistiques sur les crimes et délits	26
2.1.7. Publications 2010	26
2.2. Unité SOC2 - Marché du travail et éducation	27
2.2.1. Enquête sur les forces de travail	27
2.2.2. Enquête quadriennale sur le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre 2008	28
2.2.3. Indice trimestriel du coût de la main-d'œuvre	28

2.2.4.	Statistiques d'emplois vacants	28
2.2.5.	Autres statistiques sur les salaires et le coût de la main d'œuvre	28
2.2.6.	Indicateur rapide série L – emploi salarié	28
2.2.7.	Chômage et emploi par commune	28
2.2.8.	Enquête sur l'éducation des adultes et enquête sur la formation professionnelle continue en entreprises	29
2.2.9.	Statistiques sur les systèmes d'éducation	29
2.2.10.	Comité de l'emploi de la commission européenne	29
2.2.11.	Publications 2010	29
3.1.	Unité SOC3 - Population et logement.....	31
3.1.1.	RP2011	31
3.2.2.	Etat civil	32
3.2.3.	Statistiques sur la migration et la protection internationale	32
3.2.4.	Naturalisations et options	32
3.2.5.	Projections démographiques	32
3.2.6.	Bâtiments achevés	32
3.2.7.	Projet: Registre des logements	33
3.2.8.	Publications	33
4.1.	Unité SOC4 - Prix.....	34
4.1.1.	Intégration des statistiques de prix au sein de l'unité et recherche de synergies dans le cadre de la réorganisation du STATEC	34
4.2.2.	Indice des prix à la consommation et échelle mobile des salaires	34
4.2.3.	Tripartite et débats sur la compétitivité	35
4.2.4.	Prix à la consommation dans la grande région	35
4.2.5.	Conseil de la Consommation	35
4.2.6.	Enquêtes de prix communautaires dans le cadre de l'établissement des parités de pouvoir d'achat (PPA)	36
4.2.7.	Prix des logements et de la construction	36
4.2.8.	Prix à la production	37
4.2.9.	Publications et autres contributions	38
3.	Division ENT – Statistiques d'entreprises	39
3.1.	Unité ENT1 – Commerce extérieur.....	39
3.1.1.	Développement et mise en production de l'outil de collecte "on-line" IDEP.WEB	39
3.1.2.	Modernisation du processus de production Intrastat/Extrastat	39
3.1.3.	Révision des seuils détaillés	40
3.1.4.	Statistiques du commerce extérieur par caractéristiques d'entreprises	40
3.1.5.	Exercices de réconciliation des principales asymétries intra-communautaires	41
3.2.	Unité ENT2 - Investissements directs étrangers.....	41
3.2.1.	Production de données	41
3.2.2.	Nouveaux développements	42
3.3.	Unité ENT3 - Statistiques structurelles d'entreprises.....	43
3.3.1.	Principaux projets dans le domaine des statistiques structurelles sur les entreprises (SSE)	43
3.3.2.	Société de l'information, Innovation	44
3.3.3.	Travaux du groupe de travail "Groupes d'entreprises"	44
3.3.4.	Agriculture	44
3.4.	Unité ENT4 - Indicateurs conjoncturels.....	45
3.4.1.	Enquêtes de conjoncture harmonisées	45
3.4.2.	Statistiques d'hébergement	45
3.5.	Unité ENT5 - Répertoire des entreprises.....	45
3.5.1.	Classement des entreprises par code NACE	45
3.5.2.	Démographie des entreprises	46
3.5.3.	Registre européen des groupes multinationaux d'entreprises	46
3.5.4.	Intégration des groupes d'entreprises dans le répertoire	47
3.5.5.	Publication annuelle "Les entreprises luxembourgeoises"	47
3.5.6.	Données mensuelles sur les indépendants	47

4. Division MAC – Statistiques macroéconomiques	48
4.1. Comptes nationaux et sectoriels.....	48
4.1.1. Évaluation des objectifs opérationnels 2010	48
4.1.2. Autres travaux	51
4.1.3. Travaux des différents groupes	54
4.1.4. Évaluation des travaux courants	57
5. Balance des paiements	59
5.1. Programme de transmission des résultats.....	59
5.2. Nouvelle organisation interne et collaboration à des niveaux divers	59
5.3. Nouveau système de collecte bancaire	60
5.4. Collecte de données de base pour le secteur non-bancaire	60
5.5. Nouveaux manuels de référence	61
5.6. Publication.....	61
5.7. Travaux spécifiques.....	61
5.7.1. Succursales à l'étranger	61
5.7.2. Opérations immobilières à l'étranger	62
6. Division EPR – Etudes, prévisions et recherche	62
6.1. Aspects horizontaux	62
6.1.1. En soi le bilan est bien positif	62
6.1.2. Par rapport aux objectifs, le bilan est un peu moins positif	62
6.2. Unité EPR1 - Conjoncture, prévisions et modélisation.....	63
6.2.1. Evaluation des objectifs opérationnels 2010	63
6.2.2. Autres nouveautés, autres travaux exceptionnels	64
6.2.3. Bilans des travaux habituels	65
6.3. Unité EPR2 Etudes et Recherche	68
6.3.1. Principales activités conduites en 2010	68
7.1. Unité EPR3 Bibliothèque	74

Service central de la statistique et des études économiques (Luxembourg) STATEC

Organigramme



1. Division SG – Services généraux

1.1. Unité SG1 - Diffusion et Communication

1.1.1. Publications

La préparation de la publication de l'annuaire statistique se déroule en parallèle avec la mise à jour des tableaux du Portail des statistiques. L'information gratuite via Internet conduit à une baisse du tirage sur papier: 1200 dans les années 90, 1000 en 2009 et tout au plus 800 en 2010.

Deux **cahiers économiques** ont été publiés en 2010: n°110 Luxgem: modèle d'équilibre général calculable pour le Luxembourg et n°111 - Rapport travail et cohésion sociale.

Sept **Bulletins** sont sortis, un numéro s'y ajoutera pour compléter la série 2010 (n°8 – Energie).

Dans la série "**Economie et statistiques**", 14 numéros ont été publiés. Ils peuvent être téléchargés du Portail des statistiques et sont imprimées et reliées sur demande.

Le Luxembourg en chiffres reste la publication statistique la plus répandue avec un tirage de 33 400 exemplaires. L'édition 2010 a paru en septembre 2010. Une version personnalisée avec un tirage de 4 700 exemplaires a été réalisée pour le Board of Economic Development.

Dans la série **REGARDS**, 16 numéros ont paru.

L'édition 2008 du **Kaléidoscope** a été relancée avec l'édition d'un CD-ROM contenant en plus les éditions 2010, en français et en anglais, de la note de conjoncture et du Luxembourg en chiffres. Ce CD-ROM sera inséré dans l'ouvrage sans supplément de prix. Les éditions LePhare lanceront une nouvelle campagne publicitaire pour promouvoir l'ouvrage.

Notons encore les parutions de deux notes de conjoncture, du Répertoire des entreprises 2010 et du Conjoncture Flash et des Indicateurs rapides.

Pour la première fois, un **rapport d'activité** destiné au grand public a été publié. Cet ouvrage est une version grand-public du rapport annuel, avec une mise en page plus conviviale,

Le **catalogue des publications** paraît traditionnellement en fin de chaque année.

1.1.2. Internet

Évolution du site de présentation du STATEC

Le site de présentation du STATEC a été intégré dans la rubrique "Acteurs" de la nouvelle version du Portail statistique. L'adresse www.statec.lu est préservée et pointe directement vers cette rubrique. L'idée derrière ce réaménagement est de rassembler au sein du Portail tous les acteurs du système statistique luxembourgeois et de faciliter la maintenance du site.

Portail Statistique

La nouvelle version du Portail statistique a été très bien accueillie par les utilisateurs. La structure de navigation a été améliorée et simplifiée et l'accessibilité est maintenant conforme au niveau de priorité AA des WCAG 2.0. Les travaux de préparation de la version anglaise sont en phase terminale et la mise en ligne est prévue dans les premiers mois de l'année 2011.

En 2010, le nombre de consultations a rebondi pour approcher une moyenne mensuelle de 35 000 visites (28 000 en 2009). Les pages suivantes ont été les plus consultées (nombre de consultations sur un an entre parenthèses):

1. Calendrier de diffusion (41 000)
2. Indicateurs rapides, collection (23 000)
3. Note de conjoncture (17 300)
4. Répertoire des entreprises vol.1, systématique, PDF (14 500)
5. Répertoire des entreprises vol.2, systématique, PDF (11 400)
6. Luxembourg en chiffres FR (9 500)
7. Annuaire statistique, PDF (9 400)
8. Statnews IPC juin (3 400)
9. Luxembourg in Figures EN (3000)
10. Principales entreprises, PDF (2 900)

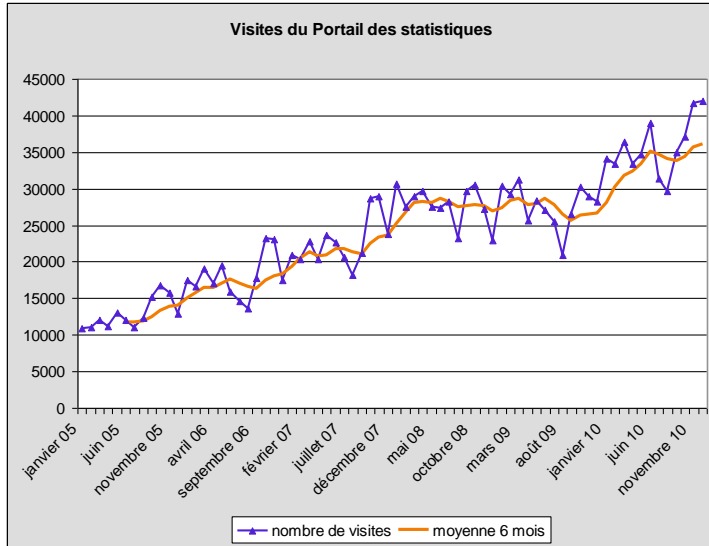
Les tableaux statistiques suivants ont été les plus consultés (consultation sur 1 mois entre parenthèses)¹:

1. IPCN (3 180)
2. Emploi et chômage par mois (1 432)
3. Nouvelles immatriculations (1 382)
4. Comptes nationaux (1 222)
5. Importation/exportations par pays et mois (1 043)
6. IPCH (851)
7. Caractéristiques personnelles de la population (841)
8. Population par canton et commune (736)
9. Emploi et chômage par commune (632)
10. Indice des prix de la construction (586)

Les flux RSS rencontrent aussi un large succès.

L'espace presse compte actuellement 196 journalistes inscrits (augmentation de 20 par rapport à 2009).

¹ Mois de novembre 2010. En raison de la modification des URL sur le nouveau portail, une statistique sur les mois précédents n'est plus réalisable. A l'exception des positions 7 à 9 du classement, le résultat reflète celui de toute l'année 2009.



1.1.3. Grande Région

Le **Portail statistique** de la Grande Région, géré par le Statec, est mis à jour constamment. Depuis septembre 2009, l'hébergement et la maintenance, précédemment assurés par l'office statistique de la Sarre, sont pris en charge par le service informatique du STATEC. Actuellement des prospections sont en cours afin de pouvoir migrer vers un système plus moderne et plus performant.

Les travaux de la première année du **projet Interreg IVA** "Recherche et analyse de nouveaux indicateurs harmonisés pour la Grande Région: une approche thématique", ont permis de publier une étude sur la participation des résidents de la Grande Région à une formation continue. L'assistante scientifique a exploité les micro-données de l'EFT pour analyser, à l'aide d'un modèle économétrique, la participation des habitants de la Grande Région à une formation continue. La publication sur ce sujet est sortie en mars 2010 dans la série éditoriale des offices statistiques de la Grande Région.

L'étude actuelle (2010-2011) porte sur des indicateurs de développement durable. Une première liste d'indicateurs pour la Grande Région, avec une description méthodologique et les définitions, a été présentée aux experts du domaine du développement durable de la Grande Région lors d'un workshop le 31 octobre 2010 à Arlon. Une première publication (tableau de bord commenté avec une trentaine d'indicateurs en série chronologique) devrait sortir au premier trimestre 2011.

Une nouvelle édition de la brochure "**statistiques en bref**" a été préparé et publié avant le Sommet de la Grande Région du 24 janvier 2011 à Völklingen (Sarre). Pour le Sommet de janvier 2011, les offices statistiques ont déposé une demande de financement pour un poste permanent pour la statistique.

Le STATEC participe aux travaux préparatoires de la nouvelle édition de l'**atlas transfrontalier** édité par la direction régionale de l'INSEE Nord-Pas-de-Calais.

Actuellement, le groupe de travail "statistiques" collabore avec le groupe de travail "SIG" pour alimenter le nouveau portail cartographique de la Grande Région. Une concertation a eu lieu avec les personnes en charge du projet au Ministère du Développement durable et des Infrastructures. Dans un premier stade une liste des données infra-régionales sur la démographie a été élaborée.

Le directeur du STATEC siège au comité de pilotage de l'Observatoire interrégional de l'emploi (OIE) pour y représenter les offices statistiques de la Grande Région.

Le STATEC représente les offices statistiques de la GR en tant qu'expert au Comité économique et social de la Grande Région (**CESGR**) et collabore surtout à la réalisation du Rapport sur la situation économique et sociale de la GR.

1.1.4. Audit Urbain

Relancé pour la quatrième fois par la Commission Européenne (Direction Générale REGIO) et Eurostat, l'"Audit Urbain", une collecte d'indicateurs comparables dans certaines villes européennes, a pour but d'améliorer la cohésion économique et sociale dans l'Union Européenne en cherchant à réduire les disparités entre les régions. La Ville de Luxembourg y participe. Le STATEC assure la coordination de la collecte, en collaboration avec le CEPS/Instead.

La collecte Audit Urbain 2009-2010 prévoit un projet "Audit Urbain exhaustif" et un projet

"Audit Urbain annuel". Les données couvrent les domaines suivants:

- la démographie,
- l'aspect social,
- la culture et les activités de récréation,
- l'éducation,
- les voyages et transport,
- l'environnement,
- les aspects économiques,
- la participation civile et
- la société de l'information.

1.1.5. Mesures de communication

Communiqués de presse	59
Conférences de presse organisées par le STATEC	06/05/2010 Productivité et compétitivité du Luxembourg: Une comparaison par pays et par branches
	16/06/2010 Présentation de la Note de conjoncture N° 1/2010
	12/07/2010 Présentation du Recensement de la population de 2011
	14/10/2010 Rapport Travail et cohésion sociale au Luxembourg 2010
	26/10/2010 Projections socio-économiques 2010-2060
	08/11/2010 Présentation du Recensement de la population de 2011
	23/11/2010 Présentation de la Note de conjoncture n° 2/2010
Conférences et colloques divers	participation, présence, mise à disposition de publications
Caritas – Debout contre la pauvreté.....	16/10/2009
Journée mondiale de la statistique.....	20/10/2010
Foire de l'étudiant.....	11-12/11/2010
Foire du livre à Walferdange.....	20-21/11/2010

1.2. Unité SG2 - Informatique

L'année 2010 a été marquée par le lancement du projet du Recensement de la Population, ainsi que par l'introduction de nouvelles technologies concernant la collecte électronique d'information. En ce qui concerne notre infrastructure informatique, il a été procédé au remplacement de nos serveurs Novell par des machines Windows.

1.2.1. Développement d'applications

1.2.1.1. Recensement de la population RP2011

La nouveauté du RP2011 est la possibilité offerte aux ménages de répondre par Internet. Le développement du formulaire électronique, basé sur des fichiers PDF interactifs, a été réalisé en collaboration avec le CTIE qui a assuré toute la partie technique. L'infrastructure utilisée repose sur le Guichet Unique et nécessite une authentification LuxTrust. Le CTIE enverra les informations collectées au Statec durant le mois de février. Nous sommes en cours de développement d'une application permettant la visualisation et la correction des données; cette application permettra une plus grande automatisation des traitements.

Comme les ménages peuvent aussi répondre sur des formulaires papier, il faut prévoir une saisie manuelle. A cet effet, un appel d'offre pour l'encodage de ces formulaires sur support informatique a été rédigé.

1.2.2. EUROSTAT Census Hub – Transmission de données au format SDMX

En collaboration avec le personnel informatique d'Eurostat, l'infrastructure du Census Hub a été déployée sur notre réseau. Cette plateforme, testée avec succès, nous permettra de diffuser les données du RP2011 via des Web Services utilisant la technologie SDMX.

1.2.3. Système intégré de collecte d'information via Internet et questionnaires électroniques

Le projet de collecte d'information via des questionnaires électroniques a progressé. Différentes solutions ont été envisagées, évaluées et mises en place durant l'année.

- IDEP.Web: pour la collecte des informations Intrastat et Balance des paiements, nous avons fait adapter le logiciel IDEP.Web, initialement développé pour le Danemark. Le produit a été soumis à un audit de sécurité (réalisé par une société spécialisée) qui n'a révélé aucune faille de sécurité.
- Les questionnaires électroniques STATEC: la solution proposée par le CTIE reposait sur l'utilisation du Guichet Unique (voir le projet RP2011). Il s'est avéré que ce système ne répond pas encore à nos besoins en ce qui concerne la mise en place de formulaires nécessitant du pré-remplissage. Après étude, nous avons retenu une solution commerciale. Celle-ci permet de réaliser des enquêtes sur Internet et prend en charge les rappels et les relances adressés aux non-répondants.

Avec ces applications se basant sur des outils différents, nous risquons de créer une certaine hétérogénéité dans l'aspect formel des questionnaires web. Dans le futur, il faudra prévoir une convergence vers une solution plus homogène.

1.2.4. Tourisme

L'application de gestion des fiches d'hébergement a été complètement redéveloppée afin de pouvoir y intégrer automatiquement les données provenant des fiches d'hébergement électroniques. Dans le cadre de ce développement, une standardisation des codes "Commune" a été élaborée en prenant comme base les informations provenant de l'Administration du Cadastre et de la Topographie; cela nous permet d'obtenir des informations plus précises et harmonisées. De la même manière, nous en avons profité pour effectuer une normalisation des identifiants d'établissements en rapport.

1.2.5. Euro Group Register (EGR)

Le projet EGR vise à la création d'une base de données reprenant les groupes d'entreprises. Cette base de données est liée au Répertoire des Entreprises et peut être considérée comme une extension de celle-ci. Le projet s'est articulé suivant plusieurs phases:

- création d'un modèle de données permettant d'accueillir des données historiques.
- développement d'une application pour la gestion des groupes et unités légales de l'EGR.
- développement de processus d'alimentation automatique de la base de données.

1.2.6. Commerce extérieur (Intrastat – Extrastat)

Les programmes SAS ont été adaptés, car la Douane est dorénavant l'unique fournisseur de données Extrastat. Depuis le début du mois de décembre, un nouveau système Intrastat, totalement intégré, est en production. Ce système se compose:

- d'une nouvelle base de données de collecte.
- d'une nouvelle base de données d'analyse.
- d'un flux système d'alimentation automatique.
- d'un outil utilisateur pour l'interrogation et la correction de données.

A cette occasion, des modifications dans les programmes de calcul ont été effectuées portant notamment sur: l'estimation des variables manquantes, l'estimation des retards et l'ajout de nouvelles nomenclatures.

1.2.7. Energie

Une nouvelle infrastructure composée d'une base de données relationnelle, d'un cube OLAP, et de modules d'alimentation a été mise en place. Les utilisateurs interagissent avec cette infrastructure via un portail intranet basé sur la technologie des "services Web". Ce portail permet de transférer les fichiers, de les supprimer si nécessaire et enfin de charger les données. De plus, un générateur de rapports a été mis à la disposition des utilisateurs.

1.2.8. Applications diverses

Pour le transport routier de marchandises, l'importation des données délivrées par le CTIE a été automatisée. Le programme Blaise, qui permet l'encodage des données, a été adapté.

Pour la Centrale des bilans, un "Proof Of Concept" a été développé afin d'évaluer les avantages et inconvénients des technologies XML ou XBRL dans le cadre des opérations de collecte électroniques.

L'application IPC a été mise à jour afin de tenir compte des produits saisonniers. Ce développement a consisté en la modification de la base de données et en l'extension de l'application PowerBuilder sous la forme d'un nouveau module contenant tous les objets liés à la saisonnalisation.

Pour l'agriculture, une nouvelle application Blaise prend en charge les nouvelles nomenclatures et le nouveau questionnaire.

Nous avons introduit, dans le système de l'horaire mobile, un horaire hebdomadaire flexible en lieu et place de l'horaire mensuel fixe afin de tenir compte des régimes spéciaux existant au STATEC. Cela a nécessité une refonte importante de l'application destinée aux gestionnaires, ainsi que de l'interface de la pointeuse.

Dans le cadre de la migration de la base de données Emploi vers Microsoft SQL server, nous avons procédé à une automatisation des mécanismes d'alimentation et de transformation des données. Grâce à ce développement, l'ancien processus qui nécessitait l'intervention de 3 personnes, a été entièrement automatisé.

1.2.9. Access To Finance

Pour l'enquête "Accès au financement bancaire", un programme Blaise a été développé pour la saisie des questionnaires.

2.1.1. Infrastructure

2.1.1.1. Migration d'une architecture Novell vers Windows

Le remplacement de nos serveurs de fichiers et d'impression Novell par des systèmes Windows a été effectué. Cette opération s'est déroulée en trois phases:

- la migration du système d'authentification des utilisateurs.
- la migration du système d'impression.
- la migration de l'ensemble des fichiers partagés sur les disques réseau avec la re-crédation des droits.

Cette migration a nécessité un long travail préparatoire. Le basculement s'est déroulé de façon transparente pour les utilisateurs et sans interruption de service. Quelques difficultés mineures ont très rapidement été corrigées, notamment en ce qui concerne la gestion des droits qui s'est avérée parfois plus restrictive que prévue.

2.1.1.2. Migration du serveur de bases de données décisionnelles

Afin de diminuer le coût de nos licences, notre serveur de bases de données décisionnelles a été migré d'un produit commercial vers une solution open source. Cette migration concerne les bases de données du Commerce Extérieur et de la Balance des Paiements. Grâce à cette nouvelle architecture, nous disposons d'un environnement plus souple et facilement adaptable à nos besoins. Du fait de la nature gratuite et open source du produit, il est aussi possible de l'installer sur des serveurs multiprocesseurs/multicœurs très performants sans induire des coûts de licences supplémentaires.

2.1.1.3. Portail des projets

Un portail, centralisant l'accès aux applications internes du Statec, a été mis en place. Ce portail permet aux utilisateurs de lancer des applications sans l'intervention de l'informatique (par exemple, pour le chargement de certaines bases de données,...). Actuellement, seule l'application Energie est prise en compte mais le portail va être étendu à d'autres projets.

2.1.1.4. Remplacement de notre SAN fibre optique

En raison de la conjoncture budgétaire et du démarrage de notre Centre de Secours, le remplacement du SAN a été reporté à l'année prochaine.

2.1.1.5. Upgrade de la mémoire de notre parc PCs

Afin de garantir de meilleures performances, la mémoire de 100 PCs a été augmentée. Ce remplacement a nécessité beaucoup de temps en raison des tests des barrettes mémoire.

2.2.1. Sécurité, projets annexes et formation

2.2.1.1. DRP (Disaster Recovery Plan) et site de secours

Le projet concernant le site de secours a débuté, comme prévu, fin 2010. La capacité initialement prévue d'un rack a été augmentée vers deux racks afin de pouvoir accueillir tous les équipements réseau prévus.

1.1.1.1 2.2.1.2. Réorganisation de notre sécurité réseau

Une des recommandations de l'audit de sécurité de 2009 a conduit à la mise en œuvre d'un outil de monitoring permettant aux administrateurs d'être plus réactifs, de déceler et de prévenir à l'avance d'éventuelles pannes du réseau. Cet outil indique, en temps réel, si un serveur ou un élément du réseau est en anomalie, et permet ainsi de réagir plus promptement.

Une application a été développée permettant de répertorier l'ensemble des fichiers présents sur les disques réseau, de les comparer, de trouver les doublons et d'en avertir l'utilisateur (ceci dans le but d'économiser l'espace disque).

2.2.1.3. Séminaires informatiques et formations pour les utilisateurs

Une série de formations et de présentations ont été organisées:

- Formations: programmation SAS; utilisation du logiciel Business Objects; réseau.
- Présentations: datawarehouse; record linkage; messagerie instantanée; récupération des données.
- Formation SQL.
- Formation PowerPoint avancée.
- Formation Typo3.

3.1. Unité SG3 – Budget-Personnel

3.1.1. Budget

Le budget des recettes et dépenses de l'exercice 2010 a été voté le 18 décembre 2009.

3.1.1.1. Budget des recettes

3.1.1.1.1. Recettes publications - Abonnements

La gratuité des données statistiques disponibles sur Internet accentue la diminution des recettes.

Unité: EUR

Ventes publications du STATEC par année budgétaire	
Année 2005	29 320
Année 2006	19 460
Année 2007	17 286
Année 2008	13 253
Année 2009	13 393
Année 2010	12.404

3.1.1.2. Recettes Commission européenne

Politique des subventions

Les recettes du STATEC en provenance des conventions de subvention avec EUROSTAT doivent être versées directement à la Trésorerie de l'Etat.

EUROSTAT a lancé une nouvelle gestion des contrats en 2005. Les changements annoncés en 2009 c.-à-d. que les subventions demandées à travers les demandes d'application doivent se chiffrer à >25 000 EUR en 2010 et >50 000 en 2011 auront des conséquences néfastes pour les pays de petite dimension. Le Luxembourg n'atteint le montant de 50 000 EUR que très rarement. Des changements profonds sont demandés pour répondre aux exigences d'Eurostat.

En 2010, le STATEC a participé à 5 projets communautaires.

Unité: EUR

Recettes comptabilisées Trésorerie par année budgétaire	Montant
Année 2005	503 789
Année 2006	466 372
Année 2007	313 873
Année 2008	381 174
Année 2009 (provisoire)	480 758
Année 2010 (provisoire)	332 041

Recettes comptabilisées Trésorerie par contrats annuels	Nombre de contrats exécutés resp. en exécution	Subventions reçues	Budget voté 1.Experts et études 2.Enquêtes	Subvention EUROSTAT en %
Contrats 2005	11	632 674	1 046 700	60,45%
Contrats 2006	9	521 805	1 342 650	38,86%
Contrats 2007	8	320 283	1 459 600	21,94%
Contrats 2008	5	186 193	1 564 600	11,90%
Contrats 2009(prov.)	11	11 161	2 033 112	-
Contrats 2010(prov.)	5	-	2 584 165	-

Les ressources dans le budget des dépenses sont toujours accordées par l'Inspection Générale des Finances compte tenu des recettes.

3.1.2. Budget des dépenses

3.1.2.1. Propositions budgétaires

Les propositions budgétaires ont été et seront élaborées conformément à la politique budgétaire, logique moyens-résultats.

BUDGET DES DEPENSES DU STATEC		
	budget annuel en milliers EUR	augmentation en %
Année 1970	553,6	
Année 1980	1 500,6	171,06
Année 1990	2 970,1	97,93
Année 2000	6 693,2	125,35
Année 2005	11 165,6	66,82
Année 2010 (y c. préparation RP 2011)	16 557,0	48,29
Année 2011 (y c. exécution RP 2011)	17 968,0	8,52

3.1.2.2. Frais de route

En ce qui concerne les remboursements des frais de route à l'étranger les instructions des circulaires régissant la matière sont appliquées rigoureusement afin de satisfaire les exigences du Contrôle financier.

Unité: EUR

Frais de route à l'étranger	Dépenses (dcpte +prév.) en EUR
Année 2005	(38 694,43 + 24 021,70 Présidence) 62 716
Année 2006	78 733
Année 2007	61 677
Année 2008	92 258
Année 2009	96 280
Année 2010 provisoire	93 000

3.1.2.3. Frais de réception

Le tableau ci-dessous reprend les dépenses pour restaurants ainsi que les boissons pour les besoins du STATEC.

Unité: EUR

Dépenses 2005	5 001
Dépenses 2006	7 205
Dépenses 2007	6 212
Dépenses 2008	3 776
Dépenses 2009	6 973
Dépenses 2010	4 635

3.1.2.4. Contrat de services

Le STATEC est engagé sur 41 projets statistiques, de recherche, informatiques et d'entretien.

3.1.2.5. Projet INTERREG IV

Recherche et analyse de nouveaux indicateurs statistiques harmonisés pour la Grande-Région: une approche thématique

Durée du projet: 01.01.2009-31.12.2011.

3.1.2.6. Projet FEDER

Le projet LUXEN analyse de façon intégrée les conséquences économiques et environnementales des modifications futures de la consommation énergétique au Luxembourg.

Durée du projet: 01.11.2009-28.02.2012.

3.2. Personnel

Effectif en place et à recruter – situation début décembre 2010

STATUT – CARRIERE	Total	Femmes	Hommes
Effectif statut du fonctionnaire	81	30	51
Effectif statut de l'employé permanent et temporaire	70	41	29
Effectif auxiliaire et externe	25	11	14
TOTAL	176	82	94

3.2.1. Recrutement

3.2.1.1. Collaboration avec le MFPRA

L'unité SG3 recrute dans le respect des recommandations de la Commission d'Economies et de Rationalisation. Un poste supplémentaire a été accordé au STATEC via la procédure du Numerus Clausus 2010.

Au niveau des fonctionnaires le recrutement de ressources humaines complémentaires dans les carrières supérieure, moyenne et inférieure se fait via les examens-concours organisés par le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

Au niveau des employés de l'Etat les besoins en personnel du STATEC s'inscrivent dans la centralisation administrative des opérations de recrutement des employés de l'Etat, ancrée dans la loi du 30 mai 2008. Malheureusement le STATEC ne parvient pas à pourvoir assez rapidement ses vacances de poste via cette procédure obligatoire.

3.2.1.2. Collaboration avec l'ADEM (Administration de l'Emploi)

L'unité SG3 exerce une collaboration étroite avec l'ADEM. En matière de lutte contre le chômage des jeunes, le STATEC soutient activement la mesure MAT (5 mises au travail en 2010).

3.2.1.3. Collaboration avec les Universités étrangères

Dans le cadre de la mise en place du processus de Bologne, le STATEC a ouvert la possibilité aux étudiants du cycle supérieur de leurs études universitaires de faire des stages auprès du STATEC pendant une durée de 2 à 4 mois.

Les étudiants des universités suivantes ont eu pour mission d'écrire un rapport sur les thèmes suivants:

Université	Thème
Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen	Die Sozialstatistik im Statistischen Amt Luxemburg – Soziologie-Praktikum
Université Montpellier 1	Econométrie appliquée au domaine de l'énergie
Université Paul Verlaine-Metz	Analyse des prix à la consommation dans la Grande-Région
Université libre de Bruxelles	Implémentation d'une nouvelle méthode pour mesurer les évolutions de prix de certains produits saisonniers
Université de Strasbourg	Analyse statistique des données de l'enquête de satisfaction des utilisateurs du STATEC

3.2.1.4. Cellule de recherche – GIE

Une cellule de recherche a été créée au sein du STATEC. Le but est d'amplifier la recherche économique du STATEC en collaboration avec l'Observatoire de la compétitivité. Un groupement d'intérêt économique a été constitué: "Agence pour la normalisation et l'économie de la connaissance", en date du 04 octobre 2010.

Le personnel engagé auprès du GIE aura pour mission:

- d'assister l'Observatoire de la Compétitivité et le STATEC dans la conception et la fourniture de services en relation avec la compétitivité du Luxembourg;
- de développer des méthodes et des procédures statistiques en matière de modélisation, de propriété intellectuelle, de R&D et d'innovation, en général;
- de mettre en place un service d'assistance pour la collecte de données, l'observation sectorielle et l'analyse ad hoc (pour répondre de façon cohérente au besoin d'information et d'analyse statistique dans les domaines: économique, social et environnemental).

3.2.2. Formation continue

Le groupe de travail "Formation" a été créé en mars 2010. Le groupe est composé de membres de chaque division et a pour mission de recenser les besoins en formation continue dans les domaines de la statistique, de l'informatique et de management.

A partir du 1er mai 2010, l'unité SG3 assure la gestion administrative de la formation continue et assure les contacts avec l'INAP. Les principales missions du délégué/e à la formation sont:

Dans le cadre de la formation pendant le stage:

- le délégué à la formation veille, au sein de son administration, à la mise en œuvre du plan d'insertion professionnelle prévu à l'article 7 de la [loi modifiée du 15 juin 1999](#) portant organisation de l'Institut national d'administration publique;
- le délégué à la formation est appelé à assurer la coordination de la "formation spéciale" dans son administration;
- le délégué à la formation assure les relations avec l'Institut national d'administration publique en matière de formation pendant le stage (formation générale et formation spéciale) afin d'assurer avec l'INAP la cohérence des formations pendant le stage et d'éviter les possibles redondances de certains cours.

Dans le cadre de la formation continue:

- le délégué à la formation joue un rôle important dans le recensement des besoins de formation continue;
- le délégué à la formation, en collaboration étroite avec l'Institut procède à la mise en place d'un plan de formation au sein de son administration.

3.2.3. Examens au STATEC

Le STATEC a organisé deux sessions d'examen de fin de stage-formation spéciale dans la carrière du rédacteur aux mois de mai et d'octobre 2010 (2 réussites). Les examens précités ont été publiés au Mémorial.

Aucun employé du STATEC ne s'est présenté aux deux sessions des examens de carrière organisées par le MFPRA en 2010.

3.2.4. Sécurité

Un exercice d'évacuation a été organisé par la société CSD pour tous les occupants des bâtiments annexés à la Chambre de Commerce le 22 octobre 2010. L'exercice s'est déroulé sans problèmes significatifs.

3.2.5. Conditions de travail

En 2010, deux réunions entre les propriétaires des locaux de la Chambre de Commerce et les occupants ont lieu aux dates du 30 avril 2010 et du 21 octobre 2010.

Les occupants ont la possibilité d'exprimer leurs griefs et les responsables du site de la Chambre de Commerce ainsi qu'un représentant des Bâtiments publics informent sur l'état d'avancement des travaux visant l'optimisation des conditions de travail.

Les rapports de ces réunions sont diffusés sur l'INTRANET du STATEC.

Malgré tous les efforts déployés par la Chambre de Commerce pour remédier aux problèmes des installations de chauffage et de ventilation, les conditions ambiantes ne sont pas stables en cas de changements rapides de la température extérieure. Des échanges de lettre entre les Ministres compétents ont eu lieu à ce sujet.

3.3. Projets

3.3.1. *Projet "Emploi, Poste, Compétences"*

En vue d'une identification et d'une analyse efficaces des besoins en ressources humaines, il convient d'établir un référentiel de compétences lié au poste de travail en question:

- connaissances (savoir);
- compétences (savoir-faire);
- attitudes (savoir-être).

Les descriptions de poste sont actuellement utilisées par le service RH pour le recrutement dans les concours organisés par le MFPPA.

Le STATEC envisage une exploitation horizontale des descriptions de poste à moyen terme.

3.3.2. *Projet "Entretien de développement personnel "*

La loi du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat telle qu'elle a été modifiée stipule à l'article 34:

"Des entretiens ont lieu à des intervalles réguliers entre les chefs d'administration ou leurs délégués d'une part, et les agents dont ils ont la responsabilité d'autre part afin de promouvoir le dialogue, d'établir des objectifs communs et de faire le point sur le travail accompli".

La quatrième vague a seulement été clôturée fin 2010.

3.3.3. *Projet "Superdreckskescht"*

Le STATEC s'est engagé à réaliser sa gestion interne des déchets dans le respect d'une qualité permanente selon le système "SuperDrecksKëscht fir Betriber" dans le but d'obtenir le label de qualité.

Le label "SuperdrecksKëscht" nous a été décerné pour la première fois en juin 2006 et après réévaluation annuelle en mai 2007, en mai 2008, en mai 2009 et en mai 2010.

3.3.4. Projet "Coopération"

Depuis quatre ans le STATEC s'engage sur la plateforme de la "coopération" statistique.

Le programme de travail 2010 s'est organisé autour de 3 thèmes principaux:

1. Paris 21: construction d'une approche de mesure du bien-être et du progrès des sociétés
2. Global Project - formation
3. Coopération statistique – relation publique et statistiques.

3.3.5. Projet "STATEC 2010"

3.3.5.1. Réforme de la cadre

Le projet de loi portant organisation de l'Institut national de la statistique et des études économiques a été adopté par le Conseil de Gouvernement dans sa séance du 26 septembre 2008 et est engagé dans la procédure législative. Les avis des Chambres professionnelles et du Conseil d'Etat ont été remis.

3.3.5.2. Mise en oeuvre

En vue de la mise en œuvre de la nouvelle loi, le STATEC a entamé le projet de réorganisation s'intitulant "STATEC 2010". Le projet "STATEC 2010" vise à définir une nouvelle structure organisationnelle pour le STATEC. Un nouvel organigramme est entré en vigueur au 01.01.2010.

Le STATEC a redéfini ses objectifs dans une charte au niveau de:

- sa mission
- la qualité
- l'efficacité
- la charge administrative
- l'orientation utilisateur
- la protection des données
- son personnel.

3.3.5.3. Gestion du Personnel

Le STATEC soutient une culture administrative mettant l'accent sur la personnalité, la compétence, l'engagement et la critique constructive. Le STATEC entend développer la communication, le dialogue et l'écoute dans un climat de respect mutuel. Le STATEC s'engage à accroître le savoir, le savoir-faire et le savoir-être en conciliant la performance et le bien-être au travail. Le STATEC favorise l'émergence des idées innovatrices, l'autonomie, la responsabilité individuelle et le travail en équipe.

Suite à une diffusion d'une note de réflexion par le gestionnaire du personnel au STATEC, un groupe de travail a été créé afin d'élaborer des propositions trouvant l'accord de la Direction, du Personnel et de l'AFES.

4.1. Unité SG4 - Centrale des bilans

4.1.1. Consultance externe

Le Statec continue de travailler avec un expert externe en matière de comptabilité et des normes internationales IFRS pour s'assurer d'une assistance dans les domaines suivants:

Assister le STATEC dans la mise en œuvre du projet de centrale des bilans;

Participer à la définition du mode de collecte structurée des informations comptables (schémas de l'information comptable comprise dans les annexes aux comptes annuels);

Collaborer avec la Commission des normes comptables afin d'assurer notamment le secrétariat de la Commission et de ses groupes de travail.

4.1.2. ECCBSO

Au niveau européen le Statec continue à suivre les travaux du Comité des Centrales des bilans européennes (ECCBSO – European Central Committee of Balance Sheet Data Offices). Ce comité a pour but de promouvoir un échange permanent des informations entre les Centrales de bilans des différents pays membres. Cet échange porte sur les méthodes de classification des entreprises, sur la collecte et le traitement des données et sur les solutions méthodologiques à appliquer aux analyses d'entreprises non financières. Ce comité encourage l'utilisation du standard XBRL, le développement d'une base de données commune pour l'échange de données et des actions pédagogiques, tels que des séminaires, des formations, etc. A l'avenir, dès que les premières données comptables luxembourgeoises seront disponibles, la Centrale des bilans devra s'impliquer dans les travaux de l'un ou l'autre groupe de travail de l'ECCBSO.

4.1.3. Evolution du cadre légal - CNC

Au cours de l'année 2010 le STATEC a participé aux travaux des différents groupes de travail de la Commission des normes comptables (CNC). Le Statec a activement contribué aux travaux du groupe de travail 2 (GT 2) ayant retravaillé le règlement grand-ducal du 10 juin 2009 déterminant la teneur, la présentation et la numérotation d'un Plan comptable normalisé (PCN) afin de tenir compte de remarques de corrections et d'amélioration issues de professionnels de la comptabilité. Le GT2 proposera une série de modifications à incorporer à un règlement grand-ducal "révisé" portant sur le PCN afin de parfaire à des imperfections dans le règlement grand-ducal initial.

Le Statec s'est ensuite penché sur la question des modalités de dépôt des comptes annuels, notamment en préparant des formulaires standardisés pour la collecte du bilan, du compte de profits et pertes, de l'annexe et du rapport de gestion. Ces formulaires ont été présentés à la Commission des normes comptables fin 2009 et le GT2 a été mandaté afin d'émettre un avis relatif aux formulaires (en application de l'article 75 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises). Ces travaux ont été clôturés et les recommandations ont été discutées au sein d'un Comité de pilotage (cf. point 4).

4.1.4. Evolution de l'infrastructure informatique

Le Comité de pilotage regroupant le Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE), le Ministère de la Justice, le Registre de commerce et des sociétés (RCSL) et le STATEC a démarré la préparation du dépôt électronique des comptes annuels début 2010. L'infrastructure électronique pour la collecte des comptes annuels est hébergée auprès du CTIE. Cette plateforme sera basée sur le standard XML resp. XBRL pour les entreprises disposant de connecteurs informatiques appropriés. Les entreprises qui ne disposent pas de tels connecteurs permettant de communiquer avec le serveur du CTIE pourront saisir leurs données comptables en ligne à l'aide de formulaires PDF.

Le calendrier des travaux est tel que les comptes annuels débutant après le 31 décembre 2010 pourront être déposés de manière structurée et électronique, ceci signifie que la collecte électronique des comptes annuels se fera à partir de 2012.

4.1.5. Situation en fin d'année

Le règlement-grand-ducal relatif au PCN précise que les entreprises doivent recourir au PCN à partir du 1er exercice débutant après le 31 décembre 2010. Il faudra donc être prêt à pouvoir collecter électroniquement les données comptables à partir de 2011/2012. Un règlement grand-ducal d'exécution relatif aux modalités de dépôt devra être préparé le plus rapidement possible, étant donné que ce règlement grand-ducal devra être soumis pour avis à la CNC et au Conseil d'Etat.

La loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises prévoit encore un autre règlement grand-ducal d'exécution concernant l'accès des données par les administrations qui devra être rédigé et mis sur le parcours législatif. Il serait opportun de préparer rapidement le terrain afin d'assurer que dès qu'il y aura des données disponibles électroniquement, les administrations concernées puissent les consulter.

2. Division SOC – Statistiques sociales

2.1. Unité SOC1 - Conditions de vie

2.1.1. Enquête permanente sur le budget des ménages

Les volets sur les dépenses, le logement, l'équipement et les revenus du ménage de l'enquête sur les Budgets des Ménages donnent une image globale du niveau de vie des consommateurs résidents, indispensable à la compréhension du développement économique de notre pays. L'enquête permet d'établir des modèles de dépenses selon la composition et la situation financière du ménage qui constituent une information précieuse pour le développement des politiques sociales du pays. Les informations sur les dépenses des ménages permettent de mettre à jour l'indice des prix à la consommation qui est l'instrument de mesure de l'inflation utilisé dans le cadre de l'indexation des salaires.

Les principaux résultats de la vague d'enquête 2006 - 2008, centrés sur 2007 ont été publiés sur le portail des statistiques. L'engagement d'agents temporaires et la rationalisation des programmes existants a permis d'accélérer la saisie des dossiers EBM de manière à ce que les résultats de la vague d'enquête 2007 - 2009, centrés sur 2008 ont pu être finalisés au cours du dernier trimestre 2010.

Dans le cadre de la centralisation d'activités existantes dans la nouvelle unité "conditions de vie" créée début 2010, l'entièreté des documents relatifs à cette enquête ont été réécrits afin de faciliter le travail des enquêteurs sur le terrain et de mieux informer les ménages susceptibles de participer à cette enquête exigeant un effort non négligeable de ces derniers. La création d'un dépliant répondant les questions les plus couramment posées en constitue un exemple. Les questionnaires ont été révisés pour tenir compte des nouvelles habitudes de consommation, ainsi que des nouvelles recommandations d'EUROSTAT (introduction de la NACE Rev2, ISCO08, etc.)

2.1.2. Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)

En 2010, un accent particulier a été mis sur l'exploitation et sur la valorisation des données de cette enquête, dont la collecte sur le terrain est menée par le CEPS/INSTEAD sous la responsabilité du STATEC, qui constitue la principale source en matière de revenus et de condition de vie des ménages au Luxembourg. En effet, à côté des résultats de la vague 2009 publiés dans le rapport annuel sur le travail et cohésion sociale, les questions de la dynamique de la pauvreté et du coût du logement ont été abordées plus particulièrement dans la série "Regards" du Statec. Une nouvelle rubrique a également été créée sur le portail des statistiques avec des indicateurs de niveau de vie, de pauvreté et d'inégalité directement obtenus à partir de l'enquête EU-SILC.

2.1.3. Enquête communautaire sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers

Conformément au calendrier prescrit dans le règlement (CE) 960/2008, les résultats de l'enquête 2009, ont été transmis à Eurostat et publiés sur le portail des statistiques. L'exploitation de l'enquête a donné lieu à la publication d'un rapport dans la série des Bulletins et à une analyse de la pratique du commerce électronique par les particuliers publiée dans la série des Regards du STATEC.

2.1.4. Enquête communautaire sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidents

Les résultats de l'enquête 2009 ont été publiés en langue allemande dans le bulletin N° 4/2010 du STATEC. Le comportement touristique des résidents et les voyages d'affaires effectués par ces derniers ont été traités dans les Regards N° 5/2010 et N° 11/2010 du STATEC.

2.1.5. Statistiques sur les accidents de la circulation routière

A partir de 2010, les statistiques officielles sur les accidents sont issues exclusivement de la base de données du STATEC constituée à partir des procès-verbaux rédigés par les agents des forces de l'ordre et exploités par le STATEC. Ces statistiques ont donné lieu à la publication du Regards N° 14/2010 sur les accidents de la route.

2.1.6. Statistiques sur les crimes et délits

Depuis 2010, le Statec est impliqué, avec la Police Grand-Ducale, dans les discussions au niveau d'Eurostat sur la future enquête victimisation (EU SAFETY SURVEY – EU SASU), dont le lancement est prévu pour 2013. Deux réunions se sont déroulées en 2010 afin de discuter des aspects techniques du futur instrument (plan d'échantillonnage, mode de collecte des données, liste et formulation des questions...). Un projet de règlement européen pour l'enquête victimisation a été soumis lors de la réunion des Directeurs de Statistiques Sociales (DSS) en septembre dernier. L'examen de ce règlement a aussi figuré sur l'agenda de la réunion de l'European Statistical System Committee (ESSC)

L'enquête victimisation au Luxembourg se déroulera vraisemblablement par téléphone au cours du premier semestre 2013. Des informations détaillées sur les expériences de victimisation des ménages et des individus seront collectées, ainsi que des informations sur le sentiment de sécurité et la perception de la sanction, et aussi sur les mesures préventives prises par les ménages et les individus afin d'assurer leur sécurité.

L'apport des enquêtes victimisation est double: d'abord elles fournissent au niveau européen des statistiques comparables sur les crimes et délits. Elles permettent aussi de mesurer l'importance des crimes et délits qui ne sont pas comptabilisés par les statistiques de la Police (car n'étant pas suivis d'un procès-verbal). Elles permettent donc de mesurer l'ampleur réelle du phénomène de victimisation, et ainsi de mieux orienter l'action de la Police et de la Justice. Un accord de collaboration entre le Statec et l'Université de Luxembourg est en cours de préparation afin d'exploiter au mieux les futures micro-données de l'enquête et rédiger une publication sur le sujet.

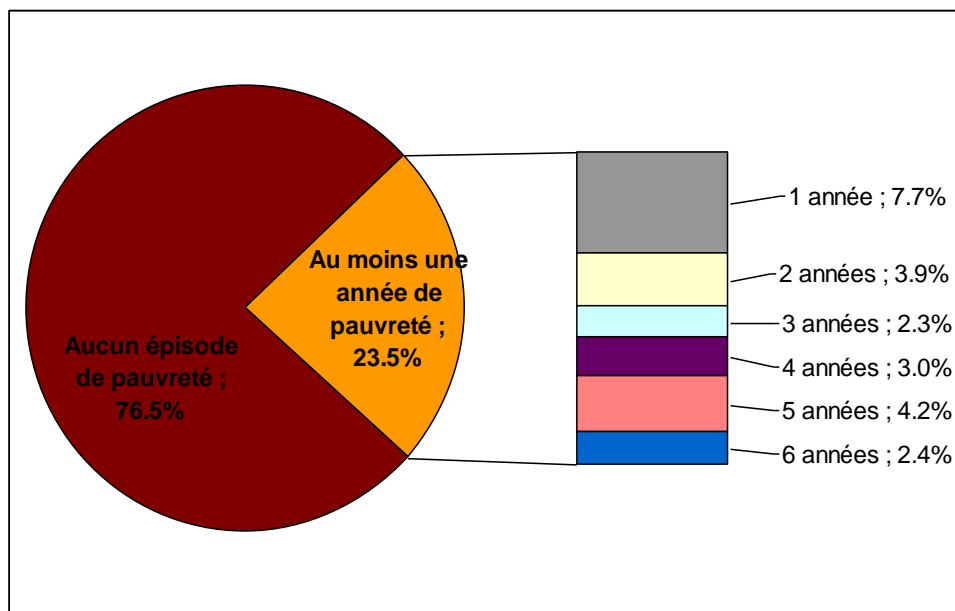
2.1.7. Publications 2010

L'unité SOC1 a rédigé/contribué aux publications suivantes:

- Cahier économique N° 111 Rapport travail et cohésion sociale 2010
- N° 12/2010 Regards sur la dynamique de la pauvreté
- N° 15/2010 Regards sur le coût du logement
- N° 1/2010 Regards sur l'inflation par catégorie de ménage
- N° 1/2010 Regards sur la pratique du commerce électronique par les particuliers 1/2010
- Bulletin N° 1/2010 TIC dans les ménages et chez les particuliers en 2009
- Bulletin N° 4/2010 Tourismusvolumen und Reiseverhalten der Wohnbevölkerung des Großherzogtums Luxemburg 2009
- N° 5/2010 Regards sur le comportement touristique des résidents
- N° 11/2010 Regards sur les voyages d'affaires
- N° 14/2010 Regards sur les accidents de la route

Distribution de la population selon le nombre d'années de pauvreté entre 2003 et 2008 (Extrait du Regards sur la dynamique de la pauvreté , n° 12/2010)

Entre 2003 et 2008, 23.5% des individus, soit près d'un individu sur quatre, ont connu au moins une année de pauvreté. Plus précisément, 7.7% des individus n'ont connu qu'une seule année de pauvreté, qui peut s'apparenter à de la pauvreté transitoire. Ce sont par ailleurs 6.6% des individus qui ont connu 5 ou 6 années de pauvreté, qui peuvent s'apparenter à de la pauvreté persistante. Enfin, la pauvreté récurrente, que l'on peut définir comme 2, 3 ou 4 années de pauvreté sur 6, a concerné 9.2% des individus entre 2003 et 2008



2.2. Unité SOC2 - Marché du travail et éducation

2.2.1. Enquête sur les forces de travail

L'enquête sur les forces de travail (EFT) relative à l'année 2009 a été bouclée et la vague relative à l'année 2010 a été lancée. Les données trimestrielles et annuelles ont été transmises dans les délais fixés par le règlement (CE) n° 577/98. En outre, les rapports qualité trimestriels et annuels ont été établis et transmis à Eurostat.

Depuis le 1er janvier 2009, la collecte des données est réalisée par une autre société. Ces travaux ont été réalisés conformément à nos attentes et la collaboration s'est déroulée de manière tout à fait satisfaisante.

Entre 2007 et 2009, une Task Force mise en place par Eurostat s'est penchée sur l'amélioration de la qualité dans l'EFT. Les recommandations de ce groupe ont été présentées en décembre 2009. Suite à cela, Eurostat a invité les états membres de se positionner par rapport aux différentes recommandations et d'établir des plans d'action. Un tel plan d'action a été établi pour le Luxembourg.

A partir de l'année 2009, il y a eu une rupture de série au niveau des variables renseignant le niveau d'éducation des personnes. Les causes de cette rupture ne sont pas connues avec certitude, mais peuvent être liées aux changements intervenus en 2009, à savoir l'arrivée d'un nouveau sous-traitant réalisant l'enquête sur le terrain et l'introduction d'une nouvelle méthode d'échantillonnage, le "Random Digit Dialing".

2.2.2. Enquête quadriennale sur le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre 2008

L'enquête a été finalisée dans le courant du premier semestre 2010. Malgré quelques problèmes techniques au niveau de l'encodage, les données ont pu être transmises le 28 juin 2010, tout en respectant le délai imposé par le règlement (CE) n° 530/1999. Un rapport qualité a été établi et transmis à Eurostat le 1er décembre 2010. Le délai imparti a été respecté. Les résultats de l'enquête ont été présentés lors d'un séminaire économique et ont été publiés dans la série des bulletins du STATEC.

2.2.3. Indice trimestriel du coût de la main-d'œuvre

L'indice du coût de la main d'œuvre ("Labour Cost Index") a été produit et transmis dans les délais imposés par le règlement 450/2003. Un rapport qualité a été transmis pour le 31 août 2010, en respectant le délai imparti.

2.2.4. Statistiques d'emplois vacants

Les statistiques d'emplois vacants ("Job Vacancy Statistics") ont été produites trimestriellement conformément aux dispositions du règlement (CE) n° 453/2008. Les données ont été transmises dans les délais. Les programmes informatiques ont été adaptés afin d'implémenter la nomenclature NACE rev2 et afin de tenir compte de la taille des établissements.

2.2.5. Autres statistiques sur les salaires et le coût de la main d'œuvre

L'unité a produit trois statistiques demandées par Eurostat dans le cadre d'un "gentlemen's agreement". Il s'agit des données annuelles sur le coût de la main d'œuvre, des gains annuels moyens bruts et de l'écart salarial hommes/femmes non-ajusté. Ces trois indicateurs concernent l'année 2009.

2.2.6. Indicateur rapide série L – emploi salarié

L'indicateur rapide a été produit et diffusé quatre fois dans le courant de l'année 2010.

2.2.7. Chômage et emploi par commune

Les statistiques sur l'emploi et le chômage par commune relatives à l'année 2009 ont été produites et diffusées en juin 2010.

2.2.8. Enquête sur l'éducation des adultes et enquête sur la formation professionnelle continue en entreprises

L'enquête sur l'éducation des adultes (Adult Education Survey, AES) et l'enquête sur la formation professionnelle continue en entreprises (Continuing and Vocational Training Survey, CVTS) auraient dû être préparées en 2010 afin de pouvoir les lancer en 2011, conformément aux règlements. Or, les crédits budgétaires nécessaires et demandés pour la réalisation de ces enquêtes n'ont pas été inscrits au budget de l'Etat. En conséquence, ces travaux ont été suspendus.

2.2.9. Statistiques sur les systèmes d'éducation

L'unité SOC2 a eu des entrevues avec des représentants du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre de la collecte de données dite "UOE" sur les systèmes d'enseignement. Cette collecte de données devient obligatoire via un règlement européen, à partir de l'année de référence 2010 (collecte en novembre 2012).

2.2.10. Comité de l'emploi de la commission européenne

Un collaborateur de l'unité a participé aux travaux du groupe des indicateurs du comité de l'emploi (EMCO Indicators Group) de la Commission européenne.

2.2.11. Publications 2010

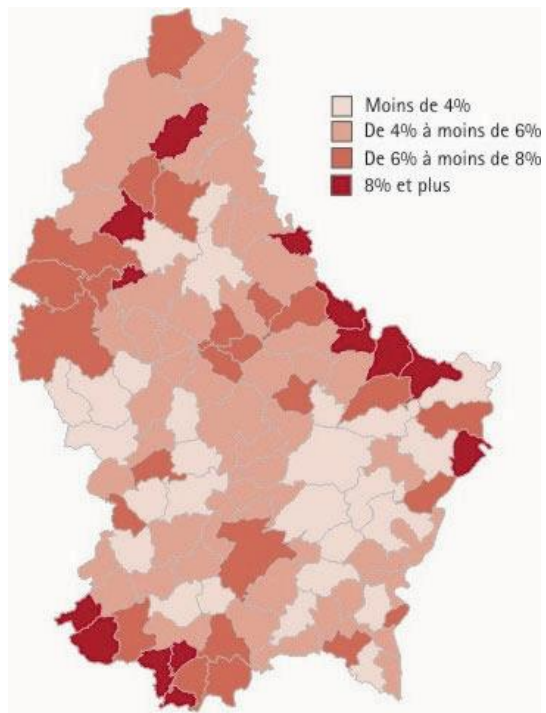
L'unité SOC2 a rédigé/contribué aux publications suivantes (par ordre chronologique):

- Regards 2/2010 - Regards sur les profils des demandeurs d'emploi et la crise économique
- Statnews 6/2010 - Les femmes dans la société luxembourgeoise
- Statnews 17/2010 - Grâce au travail féminin, le taux d'emploi passe à 70.2%
- Regards 4/2010 - Regards sur le chômage par commune
- Regards 13/2010 - Regards sur les transitions entre l'école et le premier emploi
- Cahier économique 111 - Travail et cohésion sociale au Luxembourg, Rapport 2010
- Statnews 54/2010 - Le coût de la main d'œuvre au Luxembourg
- Bulletin 7/2010 - Le coût de la main d'œuvre en 2008

Le chômage par communes en 2009

(Extrait du Regards sur le chômage par communes, n° 4/2010)

L'analyse de la répartition géographique du taux de chômage de la population résidente du Grand-Duché au 31.12.2009 montre des différences régionales importantes. Les cantons actuellement les plus touchés sont ceux d'Esch-sur-Alzette, d'Echternach, de Wiltz et de Vianden, alors que ceux de Rédange, Capellen, Grevenmacher, Mersch et Remich se retrouvent largement en-dessous de la moyenne nationale. Fin 2009, alors que la crise économique fait monter le taux national au-dessus des 6%, le taux de chômage dépasse même les 10% dans les communes d'Esch-sur-Alzette, de Differdange, d'Echternach et de Vianden. Par contre, les 10 communes au taux le plus faible se situent autour de 3%. Les quatre communes aux taux d'ouvriers les plus élevés (Esch-sur-Alzette, Differdange, Wiltz, Vianden) figurent aussi parmi celles qui ont les taux de chômage les plus élevés.



3.1. Unité SOC3 - Population et logement

3.1.1. RP2011

Le recensement de 2011, dont la date de référence est fixée au 1er février 2011, sera réalisé de façon "traditionnelle", à l'aide de questionnaires distribués et collectés par des agents recenseurs travaillant sous la responsabilité des communes.

Toutefois, pour le recensement de 2011 le STATEC innove et donne aux ménages la possibilité de répondre par voie électronique. Le questionnaire électronique a été développé par le CTIE (Centre des Technologies de l'Information de l'Etat) en collaboration avec le STATEC. La faculté de répondre par voie électronique est réservée, pour des raisons de sécurité informatique, aux personnes disposant d'une signature électronique LuxTrust et enregistrées au Guichet Unique.

Les travaux de préparation pour le RP2011 se sont déroulés selon le calendrier prévu. Après consultation du Ministère du Logement, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures et du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, les questionnaires du recensement, qui sont disponibles en cinq langues (luxembourgeois, français, allemand, anglais et portugais), ont été finalisés et remis à l'imprimeur.

Ils ont également été soumis pour avis à la Commission nationale pour la protection des données (CNPD). Dans son avis du 18 juin 2010 la Commission a donné son assentiment. Le 24 septembre 2010, la Commission nationale pour la protection des données a également donné son assentiment concernant le projet de règlement grand-ducal prescrivant un recensement général de la population, des logements et des bâtiments du Grand-Duché au 1er février 2011. Ce règlement grand-ducal qui fixe les modalités du recensement a été signé par le Grand-Duc le 25 novembre 2010 et publié au Mémorial N° 213 du 1er décembre 2010. Un arrêté ministériel du 26 novembre fixe les indemnités pour les agents recenseurs et les agents communaux.

Le rôle des communes étant primordial pour la réussite du recensement et la qualité des résultats, une collaboration étroite avec les communes et le Syvicol est indispensable. Des séances de formations agents communaux devant encadrer les agents recenseurs ont été organisées dans les chefs lieux des cantons au courant du mois de décembre.

Afin de bien informer le public sur le recensement de la population à venir, le STATEC a lancé avec une conférence de presse en date du 8 novembre 2010, une vaste campagne de sensibilisation utilisant l'ensemble des supports de communication disponibles: radio, TV, cinéma, Internet, journaux et magazines. A cette conférence de presse étaient présents le président de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD), le Directeur du Centre des Technologies de l'Information de l'Etat (CTIE) et le Secrétaire du SYVICOL

Une solution a également été trouvée concernant les locaux pour le personnel temporaire et pour le stockage des documents d'enquête. Une surface de bureau et une surface de stockage, dans l'enceinte de la Chambre de Commerce, seront affectées temporairement à l'unité à partir du mois de décembre 2010. Le site Internet rp2011.lu (recensement électronique) a été développé.

3.2.2. Etat civil

En ce qui concerne les statistiques démographiques les travaux courants ont pris un léger retard (+- 1 mois) par rapport au calendrier prévu. En effet, les questionnaires ont été modifiés en ce sens que des questions supplémentaires ont été ajoutées concernant le pays de naissance des personnes décédées sur le bulletin de décès, le pays de naissance et la nationalité des parents sur les bulletin de naissance et de mort-né ainsi que le pays de naissance des époux sur le bulletin de mariage.

Une étude approfondie sur la nuptialité et la divortialité au Luxembourg a été publiée au bulletin 2/2010.

3.2.3. Statistiques sur la migration et la protection internationale

Les travaux entamés en 2008 et en 2009 en vue de l'amélioration de la qualité des données sur les migrations internationales se sont poursuivis. Les données que le STATEC doit fournir à Eurostat dans le cadre du règlement communautaire n°862/2007 ont été transmises pour la première fois le 26 janvier 2010.

La collaboration du STATEC au sein du REM-PCN (Réseau Européen des Migrations – Point de Contact National) a contribué à une amélioration des statistiques en matière de demandeurs d'asile et de réfugiés, également demandées dans le cadre de ce règlement.

3.2.4. Naturalisations et options

L'entrée en vigueur de la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise a mené à une véritable explosion du nombre de naturalisations, ce qui constitue une charge supplémentaire pour l'unité 'Population et logement'.

3.2.5. Projections démographiques

Des nouvelles projections socio-démographiques ayant comme horizon l'année 2060, ont été publiées au bulletin n°5/2010 "Projections socio-économiques 2010-2060" du STATEC. Allant au-delà des seules projections démographiques, elles intègrent l'équilibre à long terme entre demande et offre de travail. Les résultats ont été présentés lors d'une conférence de presse le 26 octobre 2010.

3.2.6. Bâtiments achevés

Le passage des compétences et des ressources de l'unité "Prix" vers l'unité "Population et logement" s'est fait sans problème.

Les résultats relatifs à l'année de référence 2008 de l'enquête sur les bâtiments achevés ont été publiés selon le calendrier prévu.

Les tableaux de l'enquête qui a pour objet de recenser tous les bâtiments dont la construction a été achevée au cours d'une même année, peuvent être téléchargés à partir du portail des statistiques.

3.2.7. Projet: Registre des logements

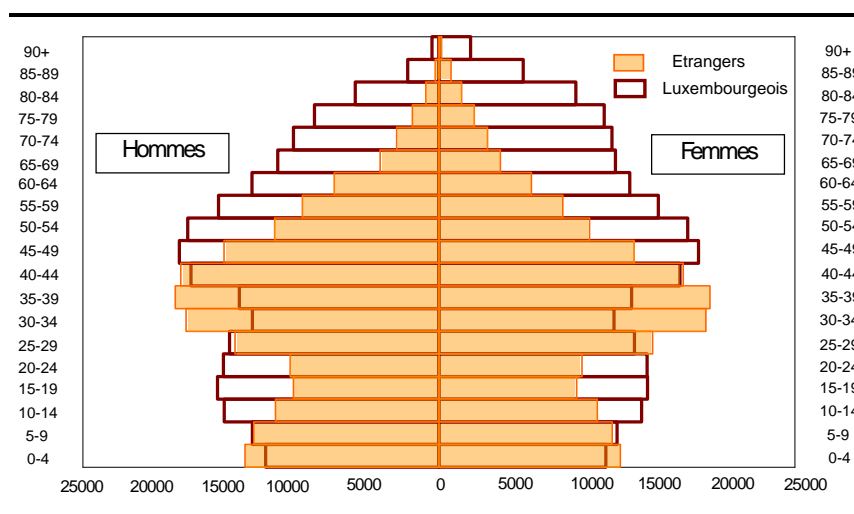
Les données du RP2011 pourront, le cas échéant, être utilisées pour la création d'un futur registre des Immeubles et des Logements. Dans le cadre de l'Infrastructure Luxembourgeoise de Données Géographiques (ILDG), un groupe de travail "Données socio-économiques" se composant entre autres de membres de l'Administration du Cadastre et de la Topographie, du STATEC, de l'IGSS et du Ministère de l'Aménagement du Territoire, est en train d'étudier les possibilités de la mise à jour d'un tel registre.

3.2.8. Publications

- le bulletin N° 2/2010 "Nuptialité et divortialité au Luxembourg (1994-2008)"
- le bulletin N° 5/2010 "Projections socio-économiques 2010-2060"
- le Regards N° 3/2010 "Regards sur l'évolution démographique"
- le Regards N° 6/2010 "Regards sur la population par nationalités"

Pyramide des âges des Luxembourgeois et des étrangers au 1er janvier 2010 (Extrait du Regards sur la population par nationalités, n° 6/2010)

Au 1er janvier 2010 l'âge moyen des résidents du Grand-Duché de Luxembourg est de 38.9 ans. Les hommes ont en moyenne 37.8 ans et chez les femmes l'âge moyen s'élève à 40.0 ans. Les femmes sont donc, en moyenne 2.2 ans plus âgées que les hommes. En superposant les deux pyramides des âges des Luxembourgeois et des étrangers on constate qu'elles ont des allures très différentes. Il y a une surreprésentation des étrangers dans les groupes d'âges situés entre 25 et 44 ans, en d'autres mots, parmi la population en âge de travailler. Cette caractéristique a un impact sur l'assise de la pyramide, c'est-à-dire la composition de la population aux jeunes âges (0-9 ans). En effet, si l'immigration économique est composée largement de personnes en âge de travailler, celles-ci sont également très souvent en âge de procréer. La pyramide des âges des étrangers s'élargit en conséquence à la base.



Source: STATEC

4.1. Unité SOC4 - Prix

4.1.1. Intégration des statistiques de prix au sein de l'unité et recherche de synergies dans le cadre de la réorganisation du STATEC

Dans le cadre du projet de réorganisation du STATEC, il a été convenu de regrouper l'ensemble des statistiques de prix au sein d'une unité de la division SOC. Ainsi, la statistique mensuelle des prix à la production des produits industriels (IPPI), la statistique trimestrielle des prix des services (SPPI) et la statistique mensuelle sur les prix à l'importation (basée sur les valeurs unitaires des produits informatiques importés en provenance de pays hors zone euro) sont passées dans l'unité SOC4 conformément au calendrier fixé. Les statistiques des "bâtiments achevés" et celle des "autorisations de bâtir" ont quitté l'unité SOC4.

4.2.2. Indice des prix à la consommation et échelle mobile des salaires

4.2.2.1. Production régulière de l'indice des prix à la consommation

La production régulière de l'indice des prix à la consommation (IPCN et IPCH) a été assurée dans le respect du calendrier fixé. La Commission de l'indice des prix à la consommation, présidée par le STATEC, s'est réunie avant chaque publication des résultats. Les travaux d'actualisation du schéma de pondération qui se basent sur la dépense de consommation finale des ménages des comptes nationaux se rapportant à l'année de référence 2008 ont été entrepris. Cette année en raison du contexte de dialogue social tendu, le CES a fait savoir qu'il n'y aurait exceptionnellement aucun avis de sa part sur le projet de règlement grand-ducal portant actualisation du schéma e pondération. Le STATEC a été représenté aux réunions internationales des statisticiens de prix.

4.2.2.2. Mise en œuvre du règlement concernant le traitement des produits saisonniers dans l'indice des prix à la consommation harmonisé

Le règlement (CE) N° 330/2009 de la Commission portant modalités d'application du règlement (CE) N° 2494/95 du Conseil en ce qui concerne les normes minimales pour le traitement des produits saisonniers dans les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) est entré en vigueur avec l'indice du mois de janvier 2011. Les rubriques concernées sont les suivantes: 01.1.6 (code COICOP) "Fruits", 01.1.7 "Légumes", 03.1.2 "Vêtements" et 03.2.1 "Chaussures". La nouvelle méthode de calcul a été intégrée dans le système de production régulier de l'IPCH/IPCN en adaptant en conséquence la collecte de données, la base de données et le logiciel de calcul des indices de prix.

4.2.2.3. Améliorations méthodologiques et contrôle de la qualité

Un groupe de travail interne (Sampling group) a été mis en place au cours de l'année. Ce groupe est chargé de réviser et de maintenir l'actualité des échantillons, ainsi que d'implémenter de nouvelles méthodes de collecte et de traitement des données, en se basant notamment sur les standards méthodologiques préconisés par Eurostat.

Les thèmes abordés ont concerné:

- les voitures d'occasion
- les jeux, jouets et passe-temps,
- les jeux vidéo
- les DVD, CD, MP3
- l'enseignement privé
- la restauration
- les assurances
- l'équipement informatique
- le hard discount

Les efforts de documentation du processus de production de l'IPC ont été poursuivis.

4.2.3. Tripartite et débats sur la compétitivité

Tout au long du premier semestre de l'année l'unité prix a été sollicitée pour fournir des simulations en relation avec les modifications réglementaires de l'échelle mobile des salaires. De nombreuses notes ont été préparées à l'attention du gouvernement. La créativité dans les propositions de mécanismes de modulation a été abondante sans toutefois déboucher à un accord entre les partenaires sociaux. Le STATEC a proposé quelque 80 scénarios de modulation différents dans son "Economie et statistiques" publié au mois d'août.

Les mécanismes alternatifs, évalués en termes de décalage des tranches indiciaires par rapport à un scénario de base, ont concerné:

- le changement de la composition du panier de référence;
- la neutralisation de certaines hausses de prix ou de taxes;
- la modification de la formule de lissage des séries;
- l'introduction d'un décalage temporel entre l'échéance d'une tranche indiciaire et son application aux salaires
- l'introduction d'un délai minimum entre deux tranches.

4.2.4. Prix à la consommation dans la grande région

Le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur dispose pour la période 2006 à 2009 de fichiers comprenant des prix relevés dans des grandes-surfaces au Luxembourg ainsi que dans les régions frontalières de France, de Belgique et d'Allemagne. Plus de 65 000 références par année ont été relevées dans plusieurs grandes surfaces de plusieurs pays.

L'unité SOC4 a dans le cadre d'une convention avec l'université Paul Verlaine de Metz accueilli une étudiante stagiaire pendant 3 mois qui a travaillé sur les données. L'objectif du projet était d'organiser l'information à disposition et de réaliser différentes analyses sur le comportement des prix au Luxembourg et dans la Grande-Région.

4.2.5. Conseil de la Consommation

En date du 29 février 2008, la Confédération Luxembourgeoise du Commerce, la Fédération des Artisans et l'HORECA, soutenus par le Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur ainsi que par le Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement, ont signé une charte dénommée FAIR PRICE et portant le sous-titre "Eis Präisser si korrekt!". Les signataires de la Charte ont confié au Conseil de la

Consommation, présidé par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, le rôle de veiller au respect de l'application de la Charte. Cette mission c'est poursuivie au cours de l'année 2010.

L'unité SOC4 a continué, comme par le passé, à apporter son concours méthodologique à la Direction de la Réglementation des marchés et de la Consommation du Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur.

4.2.6. Enquêtes de prix communautaires dans le cadre de l'établissement des parités de pouvoir d'achat (PPA)

En 2010, le STATEC a contribué aux enquêtes de prix réalisées dans le cadre du programme de comparaison international, tel que prévu par le Règlement (CE) No 1445/2007 du Parlement Européen et du Conseil du 11 décembre 2007 établissant des règles communes pour la fourniture d'informations de base sur les parités de pouvoir d'achat et pour leur calcul et leur diffusion, en vigueur depuis le premier janvier 2008.

Deux vastes enquêtes de prix ont été réalisées sur le terrain, l'une sur les prix des biens de la maison et du jardin, et l'autre sur les prix du transport et de l'HORECA. En outre, les prix de la construction et des biens d'équipement ont aussi été collectés et suivis dans ce contexte.

Le STATEC a été représenté dans les groupes de travail internationaux (OCDE, Eurostat).

4.2.7. Prix des logements et de la construction

4.2.7.1. Etude pilote visant à l'établissement d'un indice du coût de logement des propriétaires (OOH)

Une convention de subvention pour la période de 2010 à 2012 a été conclue avec Eurostat. Dans le cadre de cette convention, l'unité SOC4, appuyée par un consultant, a réalisé les travaux suivants:

4.2.7.2. Indice des prix des logements

Des améliorations méthodologiques ont été effectuées concernant les indices des prix des appartements, notamment en ce qui concerne le traitement de la TVA, la détection des valeurs extrêmes, les pondérations internes relatives aux sous-séries, ou encore la spécification des fonctions hédoniques. Un système de production a été mis en place permettant de produire les tableaux statistiques à partir des données brutes fournies par l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines. Des procédures de contrôle de la qualité et de la cohérence ont été implémentées à différentes étapes du processus de production. Les résultats sont publiés trimestriellement dans la collection des indicateurs rapides (série C).

4.2.7.3. Autres coûts liés à l'acquisition d'un logement

Des développements ont été menés concernant la modélisation de l'évolution des frais d'enregistrement qui résultent d'une transaction immobilière. A ce sujet des données sur l'utilisation effective du crédit

d'impôt ("Bëllegen Akt") ont été fournies par l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines. A l'aide de ces informations complémentaires de premières séries expérimentales ont pu être calculées.

4.2.7.4. Assurances liées au logement

Les principales compagnies d'assurance ont été contactées dans le but d'instaurer une collecte régulière des montants des primes pour les assurances liées au logement couvrant notamment les risques d'incendie ainsi que pour les assurances de solde restant du qui couvrent le non-remboursement du prêt immobilier en cas de décès ou d'invalidité. Des premiers efforts ont été réalisés afin de déterminer une pondération relative à ces séries.

4.2.7.5. Production régulière de l'Indice des prix hédonique des appartements

L'indice hédonique des prix des appartements a été diffusé chaque trimestre dans la collection "Indicateurs rapide - Série C". Cette statistique est produite avec un trimestre de retard.

4.2.7.6. Production régulière de l'Indice semestriel des prix de la construction

Conformément au calendrier, les résultats de l'indice des prix de la construction ont été diffusés dans la série "Indicateurs rapides-Série A2" en janvier et en juillet 2010.

4.2.7.7. Révision de l'indice des prix de la construction

L'ancienne pondération datant de l'année 2000, afin de continuer à garantir la représentativité de l'indice, les travaux de révision de la pondération se sont avérés nécessaires. L'adaptation du schéma de pondération de cet indice était un des objectifs opérationnels fixé par l'unité pour 2010, il a été atteint avec succès grâce à un consultant externe recruté pour le projet.

4.2.8. Prix à la production

4.2.8.1. Indice des prix à la production des produits industriels (IPPI)

La production mensuelle a été assurée avec succès. Les résultats ont été publiés dans la collection "Indicateurs rapides - Série A3" qui reprend les principaux résultats.

4.2.8.2. Indice des prix des services (SPPI)

Ce volet "prix" des statistiques à court terme a été transféré en cours d'année vers l'unité SOC4 suite à la réorganisation du STATEC. L'extension de l'échantillon pour le calcul du SPPI, entamée fin 2009, s'est poursuivie au début de 2010. Les dernières dérogations concernant la couverture de l'indice sont venues à échéance en août 2010.

4.2.8.3. Indice des prix des produits à l'importation (IPMX)

Dans le cadre du règlement (EC) N° 1165/95 concernant la production d'un indice des prix à l'importation, le Luxembourg participe à un échantillon européen. Cette participation permet de ne produire qu'un seul indice des prix à l'importation portant sur la CPA 26.20.

4.2.9. Publications et autres contributions

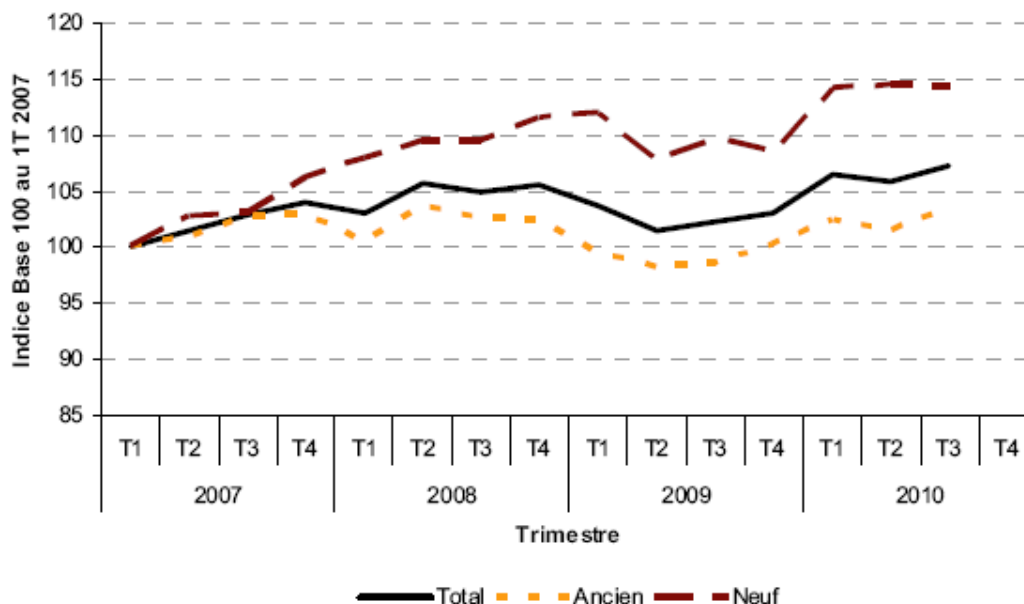
L'unité SOC4 a participé aux publications et événements suivants:

- Economie et statistiques N° 43/2010 Les modulations du mécanisme d'indexation automatique des salaires
- Economie et statistiques N° 44/2010 Un indice des prix hédonique des appartements
- Regards sur les prix des appartements (à paraître en décembre 2010)
- Note de conjoncture 2-2010 (Impact observé de la tranche indiciaire sur le prix de certains services)
- Séminaires économiques: "Etude comparative sur les prix dans la Grande Région" et "Traitement des produits saisonniers dans l'indice des prix à la consommation";
- Présentation au Workshop OOH d'Eurostat à Lisbonne "Development of price indices for insurance and registration fees at STATEC"
- Présentation au Workshop OOH d'Eurostat à Dublin "Combining hedonics and stratification"
- Bilan compétitive 2010 "Le Tableau de Bord Compétitivité 2010"

Indices de prix hédoniques des appartements pour le Luxembourg, 2008-2010

(Extrait du Regards sur les prix des appartements, n° 19/2010)

Bien que les prix moyens restent un indicateur pertinent dans l'évaluation de la valeur d'un appartement, l'utilisation de telles statistiques devient plus problématique lorsqu'il s'agit d'étudier les variations de prix dans le temps. En effet, une partie de cette variation peut s'expliquer par le fait que les transactions des deux périodes de comparaison portent sur des biens ayant des caractéristiques différentes. Par exemple, le "prix moyen" peut mécaniquement augmenter d'un trimestre à un autre si la proportion d'appartements vendus dans la région du centre augmente. Dans une telle situation une simple moyenne ne reflète plus un mouvement réel sur les prix mais traduit simplement un changement de la structure des transactions. Pour neutraliser ces effets liés à la composition de l'échantillon, il est recommandé de recourir à des indices de prix dits "hédoniques". Cette technique consiste à établir une relation statistique entre le prix d'un logement et les caractéristiques de ce logement, permettant ainsi de gommer tout effet de structure. En 2009, la crise économique a pesé sur les prix du marché, l'indice des prix hédonique des appartements a baissé de 2.1% par rapport à 2008. C'est au 2e trimestre 2009 que les prix les plus bas ont été atteints. Cependant les baisses de prix observées durant la crise ont été largement rattrapées depuis. Au 1er trimestre 2010, l'indice des prix des appartements se situe de nouveau 2.6% au-dessus de son niveau du 1er trimestre 2009. L'année 2010 s'est caractérisée par une relative stabilité, les prix n'ayant que très peu évolué depuis le début de l'année.



3. Division ENT – Statistiques d'entreprises

3.1. Unité ENT1 – Commerce extérieur

La plupart des nouveaux projets sur lesquels l'unité en question a travaillé durant l'année 2010 ont eu pour objet la consolidation de la qualité de l'information statistique produite ainsi la simplification de la procédure de collecte en matière d'Intrastat.

3.1.1. Développement et mise en production de l'outil de collecte "on-line" IDEP.WEB

Le Statec a développé une application "on-line", dénommée "IDEP.WEB", qui permet aux entreprises de transmettre leurs informations statistiques relatives aux échanges intra-communautaires de biens (Intrastat) et aux échanges internationaux de services de manière sécurisée via la toile.

Le 1er janvier 2010 le projet est entré dans sa troisième et dernière phase. Pendant celle-ci, l'application a été soumise avec succès à des tests de sécurité et de stabilité. Les manuels, les guides et les aides online ont été rédigés dans quatre langues. En novembre 2010, l'application a passé avec succès son second test de sécurité. Elle migrera en février 2011 de son environnement de test vers celui de production.

3.1.2. Modernisation du processus de production Intrastat/Extrastat

A côté de la refonte du système de collecte de données, le Statec a procédé aussi à la modernisation de son système de production des statistiques du commerce extérieur.

Désormais le nouvel environnement informatique comprend une nouvelle base de données, un outil d'analyse performant (Business Objects), une chaîne de traitement SAS renouvelée ainsi que des nouvelles applications Power Builder (registre Intrastat, validation Disk/Fax, encodage Intrastat, redressement Intrastat) et WinDef (redressement des ajustements).

3.1.3. Révision des seuils détaillés

Pour le système Intrastat, le Statec dispose d'un système de seuils annuels des échanges intracommunautaires à trois niveaux:

- le seuil d'exemption
- le seuil de simplification
- le seuil détaillé

Pour des valeurs en dessous de ces seuils, les entreprises ne sont pas obligées de fournir de l'information ou peuvent fournir l'information statistique dans un format simplifié.

En octobre 2010, l'unité a procédé à la révision du seuil détaillé. Les entreprises dont le montant annuel des échanges se situe entre le seuil de simplification et le seuil détaillé sont dispensées de fournir des informations relatives au "mode de transport" et à la "valeur statistique". A partir du 1er janvier 2011, le Statec hausse le seuil détaillé:

- de 2.5 à 4.0 mio. EUR pour les acquisitions, et
- de 4.5 à 8.0 mio. EUR pour les expéditions.

Pour l'année 2011, presque 200 entreprises seront ainsi dispensées de l'établissement d'une déclaration détaillée étendue.

3.1.4. Statistiques du commerce extérieur par caractéristiques d'entreprises

L'unité participe à l'exercice annuel de la Commission européenne qui consiste à croiser les informations du commerce extérieur (concept communautaire) avec celles du répertoire des entreprises (secteur d'activité, taille d'entreprise). Les ensembles de données suivants sont élaborés:

- taux de correspondance entre la population du répertoire des entreprises et les redevables de la statistique du commerce extérieur;
- commerce par activité et classe de taille des entreprises;
- part des plus grandes entreprises en termes de valeur des échanges par activité;
- commerce par État membre partenaire et par activité;
- commerce par nombre d'États membres partenaires et par activité;
- commerce par marchandise et par activité.

Ces statistiques par caractéristiques d'entreprises fournissent des informations complémentaires sur la structure du commerce extérieur du Luxembourg.

L'exploitation sur le plan national des statistiques structurelles fournies à la Commission européenne est toutefois un peu ambiguë. En effet, les statistiques sont établies selon le concept communautaire qui, contrairement au concept national, prend en considération toutes les marchandises dédouanées au Luxembourg, même si celles-ci ne font que transiter le territoire luxembourgeois ("effet de Rotterdam").

De plus, les statistiques relatives à la taille de l'entreprise ne prennent en considération que le seul critère du nombre de personnes occupées. Mais pour appréhender la véritable importance d'une entreprise, l'introduction d'un critère financier (chiffres d'affaires, total du bilan annuel, etc.) est un complément nécessaire. Ceci est d'autant plus vrai pour une économie où, par sa situation géographique et son infrastructure, un nombre non négligeable de multinationales entretiennent des centres de distribution. Les filiales au Luxembourg se caractérisent généralement par des transactions élevées en valeur et des effectifs peu nombreux. Un utilisateur non averti de ces statistiques pourrait ainsi conclure que la part des PME au total du commerce extérieur serait fort élevée au Luxembourg comparée à d'autres Etats membres.

3.1.5. Exercices de réconciliation des principales asymétries intra-communautaires

L'unité a participé au deuxième exercice de réconciliation de la Commission européenne visant une diminution des asymétries intra-communautaires des données de l'année 2008. La Commission demande aux Etats membres d'analyser et, le cas échéant, de rectifier les principales asymétries observées au niveau détaillé de la nomenclature.

3.2. Unité ENT2 - Investissements directs étrangers

3.2.1. Production de données

Les statistiques IDE 2008 et la révision des statistiques IDE 2007 ont été réalisées selon l'échéancier prévu. L'enquête IDE 2009 a été lancée comme prévu avec l'expédition des questionnaires en avril 2010. La saisie des données brutes ainsi que le redressement des réponses incomplètes ont été réalisés au cours de l'année. L'enquête IDE 2009 a été dénouée, comme prévu, avec la fin de l'année civile.

L'obligation statistique (Règlement (CE) N°184/2005) la plus vaste découlait des requêtes d'Eurostat dans le cadre du fascicule "Vademecum". Les données ont été transmises dans les délais et les fichiers ont également fait l'objet d'une transmission à l'OCDE. Dans le cadre de la même obligation, nous avons préparé les données relatives à notre contribution à la Position Extérieure Globale (PEG), établie par la Banque Centrale du Luxembourg pour compte de la Banque Centrale Européenne. Ces données furent également transmises à Eurostat.

L'unité IDE a répondu à de nombreuses demandes de données, dont en particulier celles de l'OCDE (FDI trends, Vademecum) ou encore de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) en vue de la publication du "World Investment Report" et du "World Investment Directory" ..

Dans le cadre des travaux d'analyse, rappelons que le nombre de questionnaires retournés au Statec au sein de cette enquête a plus que doublé depuis le lancement de l'enquête. En outre, le champ de contrôle inclut depuis peu également l'activité du non-résident et les positions de prêts (autres capitaux) en conformité avec le règlement (CE) N°184/2005. La durée des travaux d'analyse et de contrôle des données brutes, garants de la bonne qualité des statistiques finales, augmente évidemment avec le volume des variables et questionnaires à traiter.

La dynamique et la complexité accrue des structures de participations des entreprises multinationales dans le contexte de la globalisation étendent davantage les travaux d'analyse et de contrôle des données brutes.

3.2.2. Nouveaux développements

Le "CDIS – Coordinated Direct Investment Survey" constitue une nouvelle enquête à fréquence annuelle du Fonds Monétaire International à laquelle nous avons participé en transmettant les données dans les délais impartis. Nous avons en outre publié la nouvelle série des statistiques IDE sur le portail statistique, dont les tableaux sont mis à disposition en langues française, allemande et anglaise.

Les données sur les investissements directs étrangers réalisés par les établissements bancaires ont été transmises par la Banque Centrale du Luxembourg au Statec. Dans le cadre du nouveau reporting comptable (FINREP), nous avons adapté nos procédures et programmes de traitement des données aux normes comptables IFRS. Après validation, les données bancaires ont été intégrées dans les tableaux statistiques sur les IDE.

A côté des travaux d'analyse de production, nous avons accompli la transition vers la deuxième révision de la Nomenclature des activités économiques dans la Communauté Européenne dans le cadre du règlement (CE) N°1893/2006. Durant la phase de transition, les données sont enregistrées suivant l'ancienne et la nouvelle version. Les travaux préparatoires de cette transition furent compliqués par le fait que les statistiques IDE intègrent l'activité économique du résident et du non-résident tant au niveau de l'unité légale que du groupe.

Nous avons également amorcé les travaux préparatoires en vue de la première transmission obligatoire des données O-FATS à Eurostat en 2011 dans le cadre du règlement (CE) N°716/2007. Le Luxembourg avait fait l'objet d'une dérogation pour les années antérieures.

Par ailleurs, nous avons entamé la révision fondamentale de notre questionnaire afin de préparer un projet de questionnaire conforme aux futures normes européennes telles que définies par la " Benchmark Definition " (4e édition) et le manuel de la Balance des Paiements (6e édition).

3.3. Unité ENT3 - Statistiques structurelles d'entreprises

3.3.1. Principaux projets dans le domaine des statistiques structurelles sur les entreprises (SSE)

3.3.1.1. Implémentation du nouveau règlement communautaire relatif aux SSE

L'année 2010 a avant tout été marquée par la production des séries 2008 définitives des statistiques structurelles suivant le cadre donné par le nouveau règlement (CE) 295/2008 relatif aux SSE. Celui-ci porte sur un champ de couverture élargi et exige la diffusion des données par rapport à la NaceRév.1 et à la NACE Rév.2 pour l'année de référence 2008 et en NaceRév.2 pour les années consécutives.

La refonte des programmes de production des SSE a avancé, mais n'a pas pu être cloturée, faute de ressources en personnel. Des progrès ont été réalisés au niveau de l'échantillonnage, qui a été adapté en vue d'obtenir une meilleure couverture des flux intragroupes entre les unités légales appartenant à un même groupe d'entreprises. Une gestion des rentrées des questionnaires d'enquête accélérée et un travail en équipe renforcé ont permis d'améliorer la couverture globale de l'enquête structurelle auprès des entreprises pour l'année de référence 2008.

La transmission des données à Eurostat s'est faite à l'instar des années précédentes avec un retard d'un mois. La restructuration du STATEC avec la réaffectation des tâches au sein de l'unité, deux absences de maladie de longue durée, les défis liés à l'implémentation de la NACE Rév.2 dans la chaîne de production des SSE ainsi que l'alourdissement de la charge de traitement de la confidentialité ont été les causes principales du retard dans la transmission par rapport au délai imposé par le règlement.

3.3.1.2. Accès au financement des PME en 2010 et en 2007

Dans le cadre du règlement (CE) no 97/2009 de la Commission européenne, le Luxembourg a participé à l'enquête ad-hoc communautaire "accès au financement". L'enquête qui vise à analyser la situation des petites et moyennes entreprises (PME) de l'UE face à leur accès au financement, les contraintes liées à la disponibilité de financement, les besoins futurs de financement ainsi que les sources préférées de financement, a été menée en automne 2010 auprès d'une population d'environ 1.600 petites et moyennes entreprises. Les résultats de cette enquête seront disponibles dans le courant de l'année 2011.

3.3.1.3. Rentabilité des entreprises non financières

Suite à une demande de la Direction du STATEC, l'unité a réalisé une étude descriptive de la rentabilité des entreprises non financières au Luxembourg à partir des données de l'enquête structurelles auprès des entreprises de 2006 à 2008. Les principaux résultats ont été présentés dans le cadre des réunions tripartites du Luxembourg en avril 2010 ainsi que dans un séminaire économique du STATEC en novembre 2010.

L'étude a été publiée sous le numéro 51/2011 dans la série Economie et statistiques:
<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/economie-statistiques/2011/51-2011.pdf>

3.3.2. Société de l'information, Innovation

Dans le cadre de mesures visant à réduire la charge administrative et à mieux utiliser les données existantes, les SSE ont été intégrées avec les résultats relatifs aux statistiques des technologies de l'Information (TIC) 2010 et CIS 2006-2008 pour ce qui est des variables monétaires.

Les données relatives aux TIC 2010 et à la R&D 2009 ont été transmises à Eurostat dans les délais prévus, tandis que les données CIS 2006-2008 ont été transmises avec un retard.

En fin d'année 2010, l'unité a publié sous le numéro 49/2010 de la série Economie et statistiques une étude portant sur la "Mesure de la R&D dans les comptes nationaux":

<http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/economie-statistiques/2010/49-2010/index.html>

L'étude s'inscrit dans le cadre du projet pilote relatif à la mise en place d'un compte satellite de la R&D au Luxembourg, dont la fourniture sera obligatoire à partir de l'année 2012. Les travaux permettront au STATEC de préparer le terrain pour la collecte des données relatives à la production de R&D, concept introduit avec la version 2010 du Système Européen des Comptes (SEC2010).

3.3.3. Travaux du groupe de travail "Groupes d'entreprises"

Le groupe de travail constitué à la fin de l'année 2008 a poursuivi ses travaux en 2010. Les travaux ont consisté à identifier les unités légales faisant partie de quelques groupes d'entreprises tronqués au Luxembourg et à analyser les flux intragroupes sous divers angles méthodologiques à partir des sources statistiques existantes. A la fin de l'année, le groupe de travail a approuvé l'interface développée par l'unité informatique pour la saisie et le stockage des informations relatives aux groupes d'entreprises dans un registre des groupes d'entreprises au STATEC.

Les travaux du groupe de travail servent aussi de préparation à l'établissement des statistiques sur la structure et les activités des filiales étrangères, dont la première transmission est prévue en 2011 dans le cadre du règlement (CE) 716-2007.

3.3.4. Agriculture

Le nouveau règlement (CE) 1166/2008 relatif aux enquêtes sur la structure des exploitations agricoles et à l'enquête sur les méthodes de production dans l'agriculture a entraîné une adaptation significative du questionnaire du recensement agricole du 15 mai 2010 ainsi qu'une refonte du système informatique en matière de collecte et de production des statistiques en question. Grâce à la bonne collaboration avec le Service d'Economie Rurale (SER) et à l'appui d'un contrat de sous-traitance, la collecte et le traitement des données relatives au recensement du 15 mai 2010 s'est déroulé de façon satisfaisante.

En effet, une partie des données nécessaires ont été extraites de sources administratives en provenance du SER et ont ainsi contribué à limiter la charge statistique pesant sur les exploitants agricoles.

3.4. Unité ENT4 - Indicateurs conjoncturels

3.4.1. Enquêtes de conjoncture harmonisées

Dans le cadre des enquêtes de conjoncture harmonisées au niveau européen, l'unité a commencé à produire en mai 2010, comme prévu dans les accords avec la Commission européenne, les résultats selon la nouvelle nomenclature statistique européenne des activités économiques (NACE Rev.2). Au cours du même mois, les résultats de mai et les résultats mensuels rétropolés jusqu'en janvier 2000 ont été transmis à la Commission européenne.

Dans ce même cadre, la mise à jour des schémas de pondération et l'adaptation des différents agrégats à produire a été réalisée.

L'échantillon 'industrie' a été adapté et légèrement étendu afin d'améliorer le taux de représentativité. Pour l'enquête dans la construction, l'échantillon a été élargi aux activités de promotion immobilière qui font partie de la branche "Construction" dans la nouvelle nomenclature NACE Rev.2.

3.4.2. Statistiques d'hébergement

Au cours de l'année 2010, le Statec a participé activement aux travaux du groupe de travail en vue de la réalisation de fiches d'hébergement électroniques. Ce groupe de travail agit sous la responsabilité du Ministère des Classes moyennes et du tourisme. Pour différentes raisons indépendantes du Statec, des retards se sont accumulés et les travaux n'ont pas été terminés en 2010.

En dehors de la participation aux réunions du comité de pilotage, le Statec a étroitement collaboré bilatéralement avec le CTIE, le Ministère des Classes moyennes et du tourisme ainsi qu'avec l'autre utilisateur des fiches qu'est la Police grand-ducale.

En vue d'adapter l'environnement informatique aux changements induits par la collecte de données électronique, le Statec met sur pied une nouvelle base de données qui permet de gérer les anciens fichiers issus de l'application TOUR2000, de saisir, d'éditer et de corriger les anciennes et nouvelles fiches saisies ainsi que d'importer les fiches électroniques.

En 2010, l'unité a produit un bulletin du Statec "Statistiques d'hébergement 2007-2009".

3.5. Unité ENT5 - Répertoire des entreprises

3.5.1. Classement des entreprises par code NACE

Le classement des entreprises par code NACE se fait en premier lieu en utilisant les renseignements obtenus par l'enquête mensuelle sur les activités économiques. Cette enquête a deux objectifs principaux: la classification par activité économique (NACE) et par secteur institutionnel des unités statistiques; la détection et l'encodage des liens pouvant exister entre unités légales (concept "entreprise").

Au cours de l'année 2010 quelque 9 764 questionnaires ont été envoyés. Sur la même période, quelque 12 203 codes NACE (versions 1.1 et 2) ont été attribués ou modifiés, soit sur base des informations reçues de l'enquête, soit sur base d'autres sources d'informations. Les codes NACE attribués aux entreprises peuvent être consultés via internet sur le site Portail entreprises édité par le Ministère de l'économie et du commerce extérieur (<http://www.entreprises.public.lu/>).

Depuis 2005, une partie des codes NACE attribués ou modifiés sont confirmés aux entreprises concernées (3 832 confirmations envoyées au cours des 12 derniers mois). En cas de désaccord, les entreprises concernées peuvent demander une correction du code NACE qui leur a été attribué le cas échéant.

3.5.2. Démographie des entreprises

A partir de la collecte 2009 (année de référence 2007), la production et la transmission des données sur la démographie des entreprises à Eurostat est devenue obligatoire pour les Etats membres de l'UE, et ceci pour le 30 juin de chaque année au plus tard (règlement SSE). Une dérogation exceptionnelle jusqu'au 31.12.2009 fut accordée au Luxembourg par la Commission européenne pour la collecte 2009. Les travaux pour la collecte de données 2009 déjà entamés fin 2009 se sont poursuivis jusqu'en juin 2010. Le délai de transmission des données à Eurostat n'a donc pas été respecté. A part cette obligation, il faut surtout noter l'intérêt politique pour les indicateurs construits sur ces données (Stratégie de Lisbonne, Observatoire de la Compétitivité). Les travaux pour la collecte 2010 ont débuté en avril et ont été transmis à Eurostat en octobre (plus de 3 mois après le délai).

A part les travaux habituels de nettoyage des données brutes issues de la base de données et de rédaction d'un rapport méthodologique détaillé pour Eurostat, d'importants travaux de programmation étaient nécessaires pour les collectes 2009 et 2010.

Ces travaux comprennent: le traitement quasi automatique de la confidentialité secondaire des données, le développement d'une application informatique permettant de compiler des données estimées plus récentes sur les disparitions d'entreprises, le développement d'une application informatique permettant de compiler des données révisées pour la période 1998 à 2007 et l'implémentation de la NACELUX Rév. 2.

L'unité a également participé au nouveau projet annexe à la démographie des entreprises: la démographie des entreprises dites "employeurs". Les données pour la collecte 2009 ont été transmises à Eurostat en juin, celles de la collecte 2010 en décembre. Etant donné que la compilation de ces données est basée directement sur les données produites pour le projet initial, les travaux de nettoyage de données supplémentaires à réaliser restent limités. Par contre, les travaux de programmation réalisés sont du même ordre que ceux mentionnés plus haut.

3.5.3. Registre européen des groupes multinationaux d'entreprises

La Commission européenne a lancé en 2009 un nouveau projet intitulé "EuroGroup Register (EGR)" qui vise à représenter au sein d'un même registre la structure (liens de contrôle entre sociétés) des 5 000 groupes multinationaux d'entreprises les plus importants opérant sur le territoire de l'UE. Les informations de base pour alimenter ce registre sont achetées auprès de fournisseurs de banques de données commercialisées (Bureau van Dijk, Dun & Bradstreet). Le rôle des instituts statistiques nationaux dans le cadre de ce projet consiste essentiellement à procéder à la vérification et correction des informations ainsi achetées par Eurostat d'une part, et de rajouter des informations supplémentaires d'autre part.

Les travaux à réaliser en 2010 pour l'année de référence 2009 étaient étalés sur trois phases.

La première phase (avril-mai) consistait à mettre à jour les informations sur les unités légales luxembourgeoises déjà existantes dans l'EGR et de rajouter/corriger les informations sur les nouvelles unités légales luxembourgeoises intégrées dans l'EGR par Eurostat en 2010, et ceci sur base des données figurant dans le Répertoire des entreprises.

La deuxième phase (juillet-septembre) consistait à vérifier les liens relationnels bilatéraux existants entre unités légales pour lesquels la société contrôlée était incorporée au Luxembourg. A défaut d'un registre des actionnaires au Luxembourg, nous avons consultés les comptes annuels déposés au Registre de commerce et les sites internet des sociétés concernées.

Les travaux pour la troisième phase (décembre-janvier) ont débuté fin décembre. Il s'agit d'une part de vérifier les UCI (Ultimate Controlling Unit) incorporées au Luxembourg, et de proposer le cas échéant une solution mieux adaptée, et d'autre part, valider et corriger le cas échéant les structures des groupes compilées après la réalisation de la deuxième phase des travaux.

3.5.4. Intégration des groupes d'entreprises dans le répertoire

Le nouveau règlement européen sur les répertoires d'entreprises oblige dorénavant les Etats membres de l'UE à intégrer les groupes d'entreprises dans leurs répertoires nationaux respectifs. La dérogation accordée au Statec par la Commission européenne à ce sujet viendra à échéance fin 2010. Les travaux réalisés au cours de l'année 2010 concernent d'une part la collecte des données sur les groupes d'entreprises, et d'autre part, la mise en place d'une banque de données permettant le stockage, la gestion et la consultation des données.

A défaut de sources administratives existantes, la collecte de données s'est basée principalement sur l'analyse et le traitement des informations disponibles de l'enquête "Investissements directs étrangers (IDE)" pour les années de référence 2007 et 2008. Celles-ci ont été complétées par des données disponibles de l'enquête "Statistiques structurelles d'entreprises (SSE)". Ces travaux sont toujours en cours.

Une base de données spécifique est développée par l'unité informatique du Statec pour permettre le stockage, la gestion et la consultation des données sur les groupes d'entreprises. Une première version a été testée récemment et présentée aux utilisateurs potentiels du Statec.

3.5.5. Publication annuelle "Les entreprises luxembourgeoises"

Les travaux préparatoires pour notre publication annuelle "Les entreprises luxembourgeoises" ont débuté en juillet. La mise à jour du texte, des tableaux et la publication des listes d'entreprises ont été achevées en septembre. Les deux versions imprimées (alphabétique et systématique) étaient disponibles pour le public fin novembre (de même que les versions PDF téléchargeables sur notre site internet et les fichiers Excel mise à disposition sur demande).

3.5.6. Données mensuelles sur les indépendants

Les travaux d'analyse et de programmation déjà entamés l'an dernier sur les nouveaux fichiers "Indépendants" de l'IGSS ont été achevés début 2010. Une situation mensuelle sera donc dorénavant disponible, et ceci depuis 2006. Par contre, bon nombre d'indépendants ne peuvent pas être affectés à des unités légales déjà existantes dans le Répertoire des entreprises.

Ces informations sont notamment utilisées pour compiler les données sur la démographie des entreprises.

4. Division MAC – Statistiques macroéconomiques

4.1. Comptes nationaux et sectoriels

4.1.1. Évaluation des objectifs opérationnels 2010

Dans la suite de la réorganisation du statec (projet statec2010) l'unité C1 – Comptes nationaux a été subdivisée en deux unités: "MAC1 – Comptes nationaux" et "MAC2 – Comptes sectoriels". Cinq grands objectifs figuraient au programme de travail pour l'année 2010.

4.1.1.1. Grande révision 2010/2011

La grande révision 2010/2011 comporte deux grands volets:

1. Application des [nouvelles nomenclatures de référence](#)
 - a. NACE Rev2 pour la classification par branches d'activité et
 - b. CPA 2008 pour la classification par produits
2. Redressements d'erreurs et introduction de nouvelles sources statistiques sur toute la longueur des séries statistiques de la période 1995 à 2009

Conformément à la politique de révision harmonisée au niveau européen, la grande révision devra être finalisée pour la transmission des comptes annuels et trimestriels de fin septembre 2011. Vu l'envergure des travaux, les travaux de révision ont été répartis sur les années 2010 et 2011.

En 2010 les travaux ont principalement porté sur l'introduction de la NACE Rev2 dans les fichiers de base des comptes nationaux ainsi que dans toute la chaîne de production des comptes. La NACE est la nomenclature de référence des branches d'activité et se situe au cœur de la programmation informatique des comptes. Ainsi des centaines de fichiers et de programmes ont dû être analysés et adaptés. Ces travaux se poursuivront au courant de l'année 2011. Ils constituent aussi l'occasion de redresser d'éventuelles erreurs ou de faire des optimisations de la programmation.

En ce qui concerne le volet de la grande révision relatif au redressement d'erreurs et à l'introduction de nouvelles sources statistiques, des travaux préparatifs ont été conduits en 2010. Ainsi des tableaux ressources emplois spéciaux ont été préparés pour répercuter les ruptures de séries occasionnées par l'introduction de l'enquête budget des ménages permanente sur les années 1996 à 2003. D'autres adaptations ont concerné l'outil d'équilibrage ressources emplois. Le gros de ce type de travaux est cependant prévu pour l'année 2011.

Tous ces travaux doivent se faire en parallèle de la maintenance routinière du système de compilation actuel des comptes. Ceci constitue un défi tout particulier pour les comptes trimestriels vu le peu de temps à consacrer au développement d'applications nouvelles entre deux publications trimestrielles.

Grande révision 2010/11	Commentaires
Développement parallèle de la chaîne de production des comptes nationaux en NACE Rev2 et en CPA 2008 Reprogrammation des outils centraux de la chaîne de production des comptes annuels Transformation chaîne de production des comptes trimestriels en NACE Rev2 / CPA 2008 Suite des travaux de préparation du SEC95 révisé	Il est important de noter que le présent objectif est planifié sur les années 2010 et 2011. Le bilan 2010 ne constitue donc qu'une étape intermédiaire. En 2010 l'accent a porté sur la mise en place de la NACE Rev2. Un suivi régulier des travaux méthodologiques de mise en place du SEC 2010 a été assuré. Des travaux préparatoires ont été réalisées dans le cadre des task forces Eurostat R&D, dette implicite de systèmes de pension employeurs et SIFIM (Services d'intermédiation financière indirectement mesuré).

La grande révision 2010/2011 ne comporte, en principe, aucun élément concernant les changements méthodologiques à introduire par le futur SEC 2010 qui est actuellement en cours de finalisation auprès des instances communautaires. Néanmoins les importants travaux de reprogrammation occasionnés par les travaux de grande révision constituent une bonne occasion pour préparer certains changements méthodologiques relatifs au SEC 2010 dans une chaîne de programmes parallèles.

4.1.1.2. Amélioration des procédures de contrôle et de documentation de la chaîne de production des comptes annuels et trimestriels

Les comptes nationaux font l'objet d'un large usage administratif dans le cadre de l'Union européenne. Ainsi par exemple les 3ème et 4ème ressources propres, tout comme les critères du pacte de stabilité, font référence à des grandeurs définies par le SEC95. C'est pourquoi les comptes nationaux font l'objet d'un contrôle poussé par les autorités communautaires.

Les **principaux éléments** de ce contrôle sont:

- La surveillance du respect de la méthodologie du SEC95 par le comité de gestion RNB auprès d'Eurostat. Au moment de la notification RNB annuelle du 22 septembre les pays membres doivent fournir un rapport de qualité qui fait l'objet d'une analyse par Eurostat et le comité RNB. En outre c'est dans le cadre du comité RNB que sont analysés les inventaires des sources et méthodes de calcul du RNB que les pays membres sont obligés à mettre à jour régulièrement. Des missions de contrôle sont régulièrement organisées auprès des pays membres. Ces missions portent aussi sur des éléments demandés par la Cour des comptes européenne: audit des procédures de contrôle et vérification directe des sources chiffrées. Il ne s'agit donc plus seulement d'une analyse des méthodes et sources utilisées mais aussi d'un contrôle sur les données elles-mêmes.
- Les visites de contrôle d'Eurostat dans le cadre de la procédure des déficits excessifs.
- Les missions d'audit de la part de la Cour des comptes européennes. Ces audits peuvent être de deux types: vérification directe des données chiffrées ou audit des procédures et contrôles

Le code de bonnes pratiques de la statistique européenne met également l'accent sur le volet contrôle et documentation des procédures de production ainsi que des résultats statistiques.

C'est en réponse à toutes ces exigences que les unités MAC1 et MAC2 ont commencé dès 2007 à mettre en place un programme visant à améliorer dans une première phase la documentation des procédures existantes et dans une deuxième phase à mettre en place des procédures de contrôle plus systématiques. C'est cette deuxième phase qui a été entamée en 2010. Tous les flux de données en entrée et en sortie ont été documentés dans un inventaire des flux de données (IFD) établi au niveau du statec dans son ensemble. Il est prévu de définir pour certains des flux recensés des "Service level agreements" (SLA) plus formels.

Contrôle et documentation	Commentaires
Réalisation de "contrats de services" avec les principaux fournisseurs de données externes et internes Documentation des procédures de production: finalisation GOD (Graph of Dataflow) pour la chaîne de production des comptes annuels	L'inventaire des flux de données (IFD) prévoit une liste de cas où de tels SLA pourront être mis en place à l'avenir. L'effort de documentation des procédures de production a été continué. Une large partie de la chaîne de production est désormais documentée dans les GOD.

4.1.1.3. Comptes financiers

Des séries provisoires des comptes financiers trimestriels sont envoyés à la Banque centrale européenne (BCE) depuis octobre 2009 (période de 2005 à 2010). La publication officielle des comptes financiers annuels et trimestriels a néanmoins dû être repoussée à 2011 (voir 1.5 ci-dessous). Ceci en raison d'incohérences entre comptes sectoriels financiers et comptes sectoriels non-financiers. Le contrat de consultance avec un expert externe de l'office statistique des Pays-Bas a pris fin en août 2010.

Le 27 janvier 2010 un accord de coopération concernant l'établissement des comptes financiers a été signé entre la Banque centrale du Luxembourg (BCL) et le statec . Cet accord s'inscrit dans le cadre des dispositions légales, en vigueur ou en projet, selon lesquelles le STATEC et la BCL établissent, en étroite collaboration les comptes financiers ainsi que la balance des paiements du Luxembourg.



4.1.1.4. Notification déficits excessifs et comptes financiers des administrations publiques

Les deux derniers éléments manquants des comptes financiers du secteur des administrations publiques, à savoir les provisions techniques d'assurance (F6) et les autres comptes à recevoir/payer(F7), ont pu être estimés et publiés.

4.1.1.5. Poursuite des travaux sur les comptes sectoriels non financiers

Le programme de transmission révisé du SEC95 prévoit la fourniture (annuelle et trimestrielle) à Eurostat de la séquence complète de comptes non financiers par secteurs institutionnels (entreprises non financières (S11), entreprises financières (S12), administrations publiques (S13), ISBLSM (S14), ménages (S15), économie totale (S1), reste du monde (S2)) et par sous-secteurs.

Pour les comptes annuels la dérogation dont bénéficiait le Luxembourg a pris fin en 2008. Vu l'importance des activités financières au Luxembourg, la première priorité a porté sur la compilation de la séquence complète des comptes du secteur des sociétés financières (S12). Ceci pour répondre à une demande de plus en plus pressante de la part d'Eurostat mais aussi de la Banque centrale européenne. Des progrès substantiels ont pu être faits en 2010. Il reste néanmoins à éliminer les incohérences avec les comptes financiers qui ont été établis en parallèle. La transmission à Eurostat est prévue pour 2011.

En ce qui concerne les comptes de secteurs trimestriels le Luxembourg bénéficie d'une dérogation permanente pour les secteurs autres que les administrations publiques, l'économie totale et le reste du monde (règle du seuil de 1% par rapport au total européen). La séquence complète du secteur des administrations publiques a été mise en cohérence avec les comptes trimestriels de l'économie totale. La publication est prévue pour début 2011.

4.1.2. Autres travaux

4.1.2.1. Travaux courants

Au courant des dernières années le programme de tableaux produits par les comptes nationaux luxembourgeois est devenu de plus en plus vaste et complet. Pratiquement chaque exercice a vu l'apparition de tableaux inédits qui se sont rajoutés au programme de production existant. Ceci reflète d'une part l'effort constant pour rattraper les retards parfois importants par rapport au programme de transmission du SEC 95², et d'autre part l'ajout d'exigences nouvelles tant au plan national qu'international. A ressources égales ceci signifie aussi qu'une partie de plus en plus importante du temps de travail doit être alloué aux travaux courants de production et de mise à jour du programme de publication. Un ralentissement constant dans la mise en place de développements nouveaux en est la conséquence logique.

En même temps la statistique des comptes nationaux s'est dotée d'un système de contrôle et de qualité de plus en plus exigeant, performant mais aussi contraignant (documentation méthodologique, documentation des mises à jour et redressements statistiques, rapport de qualité, sauvegarde de versions successives des comptes). La collaboration avec l'unité "EPR1 – Conjoncture" a également été intensifiée et d'avantage formalisée, surtout en ce qui concerne les comptes nationaux trimestriels. Ce genre de travail nécessite l'engagement constant des comptables nationaux les plus expérimentés. Des efforts seront à répéter et des progrès à réaliser au courant des exercices futurs, ce qui augmentera encore la part du temps de travail allouée aux travaux courants.

² http://eur-lex.europa.eu/Result.do?T1=V1&T2=2007&T3=1392&RechType=RECH_naturel&Submit=Rechercher

4.1.2.2. SEC 2010

Au courant de l'année 2010 les travaux de révision méthodologique du SEC 95, qui doivent in fine mener à la mise en place du SEC 2010, sont entrés dans une phase décisive. Eurostat a produit deux versions "draft" successives du SEC 2010 et les pays ont été invités à fournir des commentaires et propositions d'amendements. Les aspects méthodologiques et techniques ont été traités dans des groupes de travail (Groupe de travail comptes nationaux, "ESA review group", Groupe de travail comptes financiers) et des "task forces" Eurostat (Capitalisation R&D, Dette implicite de systèmes de pension employeurs, Services d'intermédiation financière indirectement mesuré (SIFIM)).

La révision du SEC 2010 s'oriente aux changements introduits par la [révision du SCN 2008](#), qui a été finalisé et publié sous l'égide des Nations Unies en 2009³. Néanmoins, vu la large utilisation administrative qui est faite des données de comptabilité nationale au niveau européen, des options spécifiques aux pays européens sont également étudiées dans les groupes de travail auprès d'Eurostat.

Eurostat a adopté le projet de règlement SEC 2010 le 20 décembre 2010. La procédure législative se poursuit désormais au niveau du Conseil et du Parlement européen. Le projet de règlement comporte outre le texte légal proprement dit, deux annexes: le manuel méthodologique SEC 2010 et le programme de transmission révisé. En ce qui concerne ce dernier élément, Eurostat a, sous pression des utilisateurs, et surtout sous pression de la Banque centrale européenne, fait des propositions d'augmentation substantielles du volume de tableaux statistiques à produire. Dans le climat économique actuellement marqué par la crise financière et les efforts financiers importants entrepris par les gouvernements européens pour réaliser des politiques budgétaires anticycliques, il est néanmoins très difficile pour certains INS, dont le statec, de mobiliser les moyens financiers nécessaires pour répondre à toutes les exigences du projet de programme de transmission révisé. Aussi le Luxembourg a du introduire une liste assez considérable de demandes de dérogations par rapport au projet de règlement en préparation.

L'adaptation des comptes nationaux luxembourgeois aux exigences du futur SEC 2010 est une opération qui se fera progressivement jusqu'en septembre 2014. A partir de ce moment les comptes annuels et trimestriels seront publiés selon les règles du SEC révisé. Les adaptations sont d'ores et déjà préparées dans une chaîne de production parallèle et séparée de l'actuelle chaîne de production en SEC 95. Ceci permettra notamment de chiffrer l'impact des différences méthodologiques introduites, ce qui répond à une exigence européenne⁴.

4.1.1.1 4.1.2.3. Energie

L'année 2010 est marquée par l'aboutissement d'une étape importante du projet "énergie". L'objectif primaire du projet a été de permettre au Luxembourg de répondre aux exigences du nouveau règlement sur les statistiques énergétiques⁵. Cet objectif a été largement atteint.

³ Voir <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna2008.asp>

⁴ D'un point de vue opérationnel ceci nécessitera un quasi doublement de l'espace disque requis pour les comptes nationaux.

⁵ [Règlement \(CE\) no 1099/2008 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2008 concernant les statistiques de l'énergie](#)

Le projet a également permis de mettre en place une nouvelle organisation de la collecte et du traitement des données de base du domaine de l'énergie. C'est le statec qui désormais centralise l'ensemble des données statistiques énergétiques, la collecte se faisant toujours pour l'essentiel par d'autres acteurs (Institut luxembourgeois de régulation, Office commercial du ravitaillement, Administration de l'environnement). Cette façon de procéder a permis au statec de produire des séries complètes et cohérentes sur l'énergie. Le statec a aussi pu recourir à des informations issues de ses propres enquêtes pour combler certaines lacunes ou évaluer la pertinence des données collectées. Le statec est désormais seul en charge de la transmission des données énergétiques aux organisations internationales (Eurostat, Agence internationale de l'énergie (AIE)), ce qui s'agence bien avec sa mission de centralisateur statistique.

Des bilans énergétiques détaillés sont désormais publiés sur le portail statistique dans une nouvelle rubrique "énergie" pour les années de référence 2000 à 2009. Ces bilans énergétiques sont accompagnés de toute une panoplie de tableaux, souvent inédits, concernant la conjoncture, la sécurité et dépendance, et l'efficacité énergétiques, les énergies renouvelables ainsi que les prix de l'énergie.

4.1.2.4. NAMEA⁶ Air

Le projet "NAMEA Air" a démarré en 2010. Il concerne un des trois grands blocs prévus par le projet de règlement sur les comptes économiques de l'environnement⁷. Le projet vise l'utilisation des séries énergétiques pour permettre de compiler des statistiques des émissions de gaz à effet de serre selon les principes régissant les tables NAMEA. Une première table NAMEA Air sera finalisée en 2011.

4.1.2.5. Visite d'études de la part de l'office statistique de Singapour (Singstat)

Les 30 septembre et 1er octobre les comptes nationaux luxembourgeois ont eu la visite d'une délégation de l'office statistique de Singapour (Singstat). L'objectif de cette visite d'étude était l'échange d'expérience sur les sujets suivants: cadre général de compilation des comptes, préparation de la révision du SCN 2008 (SEC 2010), calcul des SIFIM (Services d'intermédiation financière indirectement mesurée) et cadre informatique du calcul des comptes nationaux luxembourgeois.



⁶ National accounting matrix with environmental accounts

⁷ Les deux autres éléments du règlement concernent les " Eco-taxes " et les comptes des flux de matières (material flow accounts)

4.1.3. Travaux des différents groupes

4.1.3.1. Groupe T1: Comptes nationaux trimestriels

Les publications nationales des comptes trimestriels sont intervenues aux dates suivantes:

- 06/01/2010 → 3ème trimestre 2009
- 6/04/2010 → 4ème trimestre 2009
- 16/07/2010 → 1er trimestre 2010
- 05/10/2010 → 2ème trimestre 2010

Le programme de transmission révisé de 2007 du SEC95 prévoit un délai de publication à t+70 jours pour les tableaux relatifs aux comptes nationaux trimestriels. Le Luxembourg bénéficie d'une dérogation non limitée dans le temps fixant le délai à t+90 jours. En 2010 la transmission envers Eurostat a eu lieu à t+90 jours, sauf pour la transmission de juillet où le redressement d'une erreur dans les données de base lourde en conséquence a retardé la publication et la transmission à Eurostat d'une dizaine de jours. Sauf événement exceptionnel, le Luxembourg parvient dès lors à remplir ses obligations en matière de délai de publication des comptes trimestriels.

Le programme de transmission du SEC 2010 prévoit un délai de publication de t+80 jours pour les comptes trimestriels des "petits pays"⁸. Le projet de règlement du SEC 2010 (entrée en vigueur prévue pour septembre 2014) ne prévoit donc plus de délai de publication général à t+70 jours, qui dans la pratique actuelle est même raccourci à t+64 jours, vue qu'Eurostat publie une estimation des comptes trimestriels pour le total européen dès que les grands pays ont fourni leurs comptes (first release).

L'objectif d'un passage du délai actuel de t+90 jours à t+80 jours à l'horizon 2014 est bien plus réaliste que celui d'un passage à t+64⁹. Par mesure de précaution le Luxembourg a d'ores et déjà négocié de pouvoir maintenir sa dérogation actuelle à t+90 jours, tout en ayant comme objectif de passage à t+80 jours. Le projet de passage à un délai de publication aux alentours de t+60 jours et donc désormais sans objet et abandonné.

Durant les courtes périodes séparant deux exercices trimestriels, l'équipe T1 a travaillé sur la mise en place des nouvelles nomenclatures de références dans la chaîne de production des comptes. La publication des comptes trimestriels en NACE Rev2 et CPA 2008 est prévue, de pair avec les comptes annuels, pour septembre 2011.

4.1.3.2. Groupe T2: Institutions financières

Le groupe T2 est actuellement chargé de la compilation de deux types de comptes touchant au secteur S.12 des institutions financières: les comptes non financiers et les comptes financiers.

⁸ Le projet de règlement définit un " petit pays " comme étant un pays ayant un PIB inférieur à 1% du total du PIB de l'EU 27. Le Luxembourg, avec un PIB se situant en moyenne des 10 dernières années à 0.3% du PIB de l'EU 27 tombe largement sous cette barre.

⁹ Une étude menée par l'unité compte nationaux en 2008 avait montré que le passage à t+64 jours n'était pas faisable sans changements substantiels dans le système statistique actuellement en place et sans doublement de l'effectif en personnel en place.

4.1.3.2.1. Comptes non financiers

Un premier objectif concernait la finalisation de la séquence complète des opérations non financières du secteur S12 (entreprises financières – séquence des comptes du compte de production au compte de capital). En effet, depuis 2008, le Luxembourg ne bénéficie plus de dérogation pour la fourniture du tableau SEC95 800 détaillant les comptes sectoriels annuels.

Un outil pour réaliser l'équilibrage des flux entre S12 et les autres secteurs, ainsi qu'entre sous-secteurs de S12 été développé. Un premier équilibrage des flux de S12 avec les autres secteurs a été réalisé (la consolidation des sous-secteurs de S12 a néanmoins seulement été réalisée partiellement sur une année test). Vu l'importance des problèmes de cohérence des données qui ont fait surface lors des travaux d'équilibrage, il a été décidé de ne pas publier les données, mais de transmettre des séries provisoires à Eurostat (années 2005 à 2009) pour les besoins de la compilation des agrégats européens.

D'autres travaux menés par le groupe T2 ont été comme suit:

- Les comptes des OPC ont été subdivisés en deux catégories: ceux investissant dans des instruments financiers du marché monétaire et ceux investissant dans d'autres instruments. Ceci répond à la fois à la nouvelle subdivision par sous-secteurs du secteur S12 du SEC 2010, qu'à une demande de la part de la Banque centrale européenne.
- Mise en place d'une ventilation géographique des SIFIM (années postérieures à 2000) pour les besoins de la balance des paiements.
- Finalisation de l'intégration des données annuelles des sociétés de gestion fournies par la CSSF (saisie à partir de support papier) avec les comptes des OPC.
- Exploitation de l'enquête 2006 sur les auxiliaires d'assurance.

Finalement les agents du groupe T2 en charge de la compilation des comptes non financiers ont étroitement collaborés avec ceux en charge des comptes financiers. En effet, vu que les comptes financiers ont tout d'abord été établis pour le secteur S12, il fallait veiller à une mise en cohérence dès le départ, notamment en matière de calcul des SIFIM.

4.1.3.2.2. Comptes financiers

En ce qui concerne les comptes financiers, les travaux ont bien progressé en 2010. Une série temporelle test allant du 1er trimestre 2000 au 2ème trimestre 2010 a été établie. Il s'est toutefois montré que les séries présentent une volatilité élevée de façon à ce qu'on devra encore investir d'avantage de travail dans l'analyse de cohérence temporelle. De grands progrès ont été faits concernant la cohérence entre les comptes financiers et non-financiers, mais le solde commun des comptes financiers et non-financiers, la capacité/besoin de financement (B.9) montre encore des divergences majeures pour le secteur S12, ainsi que pour l'économie totale.

4.1.3.3. Groupe T3: Comptes des administrations publiques

A noter tout d'abord que tous les délais de transmission de la notification déficits excessifs ont été respectés. Ceci malgré le fait que plusieurs informations supplémentaires ont été demandées. Aussi les tableaux SEC95 cohérents avec ceux de la notification EDP ont été transmis dans les délais.

Un premier objectif consistait à estimer les provisions techniques d'assurance (AF.6) et les autres comptes à recevoir/à payer (AF.7), les deux agrégats faisant partie des comptes financiers des administrations publiques. En fait AF.6 et AF.7 sont les deux seuls éléments faisant encore défaut dans la séquence des comptes financiers du secteur des administrations publiques. Eurostat a déjà à plusieurs reprises critiqué l'absence d'estimation pour ces deux agrégats. Une estimation indépendante d'AF.6 et AF.7 permettrait de déterminer la capacité/besoin de financement du côté des comptes financiers, et permettrait de ce fait la confrontation au même solde obtenu depuis les comptes non financiers (solde du compte de capital). La différence éventuelle peut être interprétée comme un indicateur de la qualité des comptes des administrations publiques.

L'AF.7 pour le sous-secteur des administrations de sécurité sociale qui faisait encore défaut est désormais finalisé.

Les travaux relatifs à l'introduction d'une ventilation de la COFOG à deux positions ont pu être finalisés en 2010.

D'autres travaux menés par le groupe T3 ont évolué comme suit:

- Les travaux relatifs au développement d'un indicateur trimestriel indépendant pour les dépenses communales à partir des fichiers "quinzaine de communes" ont bien progressé. Certains éléments doivent néanmoins encore être revus pour finaliser l'indicateur.
- Les travaux consistant à réviser le traitement des syndicats de communes par l'intégration de comptes détaillés en lieu et place des estimations globales actuelles ont aussi bien progressés. Si le fichier des syndicats de commune est régulièrement mis à jour, il subsiste le problème que les données sont parfois très lacunaires et donc difficiles à utiliser.

4.1.3.4. Groupe T4: Comptes annuels

A côté des travaux courants, le groupe T4 a consacré le gros de ses efforts sur la mise en place de la NACE Rev2 dans la chaîne de production des comptes annuels. Ce travail fait partie de la grande révision 2010/2011 et sera donc poursuivi en 2011.

Le programme de transmission révisé du SEC 95 de 2007 prévoit pour 2010 la fin de la dérogation de fournir des séries historiques des comptes annuels à partir de l'année de référence 1980. Pour l'instant le Luxembourg publie seulement des séries à partir de l'année de référence 1995. Néanmoins aucun temps de travail n'a finalement pu être alloué à la reconstitution des séries historiques. Les travaux de grande révision de 2010 et 2011 ne laissent aucun temps libre pour aborder ces travaux.

Le règlement 715/2010¹⁰ du 10 août 2010 prévoit des séries historiques en NACE Rev2 respectivement en CPA 2008 pour la période à partir de 2000 (deadline = septembre 2011) respectivement à partir de 1990 (deadline = septembre 2012). Il n'y aura plus de publication de comptes annuels en NACE Rev1. La nécessité d'une reconstitution de séries historiques en Nace Rev1 et CPA 2002 à partir de 1980 n'est donc plus une priorité importante.

¹⁰ [modifiant le règlement \(CE\) n o 2223/96 du Conseil en ce qui concerne les adaptations dans les comptes nationaux résultant de la révision de la nomenclature statistique des activités économiques NACE Rév. 2 et de la classification statistique des produits associée aux activités \(CPA\)](#)

4.1.4. Évaluation des travaux courants

4.1.4.1. Activités de production de chiffres

4.1.4.1.1. Publication des comptes nationaux annuels et trimestriels SEC95

- La campagne 2010 a porté sur les années 2006 à 2009. L'année 2009 a fait l'objet d'une première estimation annuelle. La politique de révision harmonisée au niveau européen prévoit que lors de chaque campagne l'année t-4 devient définitive. La transmission des tableaux SEC95 à Eurostat a eu lieu le 30 septembre 2010, ce qui est conforme à la réglementation européenne. La publication nationale a eu lieu le 5 octobre en même temps que les comptes trimestriels du 2ème trimestre 2010.
- Des comptes trimestriels ont été publiés le 6 janvier (3ème trimestre 2009), le 6 avril (4ème trimestre 2009 et première estimation de 2009 en entier par la somme des 4 trimestres, le 16 juillet (1er trimestre 2010) et le 5 octobre (2ème trimestre 2010). La transmission des données à Eurostat s'est faite en général 1 semaine avant la publication nationale, ce qui a permis de figurer non seulement au 2nd release des comptes trimestriels par Eurostat, mais également au niveau des tableaux reprenant les informations détaillées (composants du PIB). Le délai de publication à t+90 jours prévu par le programme de transmission du SEC 95 a pu être respecté dans 3 cas sur 4, ce qui constitue un progrès considérable. Seule la publication du mois de juillet a du être retardée d'une dizaine de jours.

Le 22 septembre 2010 le questionnaire RNB pour le calcul de la 4ème ressource propre (ressource RNB) de l'Union européenne a été transmis à la Commission. Un rapport de qualité a été joint à l'envoi du questionnaire.

4.1.4.1.2. Principales mises à jour et nouvelles sources de données

Les années 2006 à 2007 ont été revues sur base de résultats révisés de l'enquête structurelle d'entreprises (ESE) qui est la principale source pour l'évaluation du PIB dans l'optique production au Luxembourg. Pour l'année 2008 les estimations basées sur des indicateurs ont été remplacés par les résultats de l'enquête ESE. L'année 2009 est estimée pour la première fois dans les comptes annuels.

Les révisions les plus notables sont comme suit:

- Les revenus de la propriété reçus du reste du monde et payés au reste du monde incluent désormais les résultats de l'enquête IDE 2008.
- Outre la première mise à disposition des résultats de l'enquête ESE pour l'année 2008, les résultats des années 2006 et 2007 ont été révisés suite à des analyses approfondies sur certaines branches. Ainsi on a notamment:
 - poursuivi l'analyse approfondie sur les activités du groupe Arcelor-Mittal; comme c'était déjà le cas lors de la notification RNB de septembre 2009 en ce qui concernait l'année estimée 2007, il s'est montré cette fois ci que les estimations initialement faites pour l'année 2008 sur base d'indicateurs ont dû être redressées fondamentalement à la lumière des résultats d'enquête ESE. Comme quoi force est de constater que les indicateurs conjoncturels ne permettent actuellement pas de donner une image fidèle des changements structurels en cours au sein du groupe Arcelor-Mittal au Luxembourg.
 - analysé plus en détail les activités de plusieurs grands opérateurs du commerce électronique ce qui a conduit à des révisions sur les années 2006 à 2008
- Pour les années 2007 et surtout 2008 la restructuration de la politique commerciale du groupe Arcelor-Mittal a eu comme conséquence que de nombreuses activités commerciales ont été concentrés vers le Luxembourg, ce qui a fortement marqué l'évolution de la branche d'activité du commerce de gros. L'enquête ESE a rendu compte de ces effets structurels qui n'avaient pas été correctement anticipés par les indicateurs conjoncturels utilisés sur les données provisoires.
- La rémunération des salariés (D1) a été revue à la baisse suite à la mise à disposition par l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) de données plus détaillées (niveau employeur au lieu de branche NACE). Ces données, désormais disponibles rétroactivement depuis l'année de référence 2005, permettent une meilleure extrapolation (grossing up) des données ESE. Ceci a conduit à une révision à la baisse des rémunérations moyennes et globales dans les comptes nationaux.
- La rémunération des salariés reçus du reste du monde a été révisée à la baisse suite à une modification du taux des cotisations patronales (imputées et effectives) pour les salariés des institutions communautaires européennes au Luxembourg, passant de 34% à une fourchette de 21.3% à 28% pour les années 2006 à 2009 (source: balance des paiements des Institutions Européennes).

4.1.4.2 Procédures de contrôle, audits externes

4.1.4.2.1. 3ème ressource propre TVA

Une visite de contrôle des ressources propres TVA a eu lieu le 25 novembre 2010. Y ont été audités les données mis à disposition de l'Administration de l'enregistrement et domaines par l'unité MAC1 et servant au calcul du taux moyen pondéré et de la correction des agriculteurs forfaitaires pour les années de référence 2007, 2008 et 2009.

4.1.4.2.2. Visite de dialogue EDP

Pour mémoire.

Les visites de dialogue EDP ont lieu tous les deux ans. La prochaine visite est prévue pour 2011.

Mission d'information RNB

Pour mémoire.

Les missions d'information RNB ont lieu après les mises à jour des inventaires RNB par les pays membres. Une prochaine mise à jour aura probablement lieu en 2012, après les travaux de grande révision 2011.

5. Balance des paiements

5.1. Programme de transmission des résultats

Le programme de transmission aux organisations internationales et européennes a été réalisé sans la moindre exception dans les délais impartis et ce pour toutes les données mensuelles, trimestrielles et annuelles. Le volume des informations à fournir ne cesse d'augmenter notamment en raison du fait que les opérations sur biens et services avec l'étranger sont à fournir selon deux concepts différents (concept national – concept communautaire). Ainsi, par exemple, les différentes transmissions à Eurostat pour la seule échéance à fin septembre 2010 totalisaient à elles seules quelque 380 000 données statistiques issues de la balance des paiements.

5.2. Nouvelle organisation interne et collaboration à des niveaux divers

Un des objectifs principaux de cette restructuration est l'utilisation optimale des ressources et la mise en cohérence entre les chiffres de la balance des paiements et le compte reste du monde, lui-même faisant partie intégrante des comptes nationaux. Pour mener à bien ce projet pluriannuel ambitieux des actions ont été menées à différents niveaux.

Au niveau intra-division des premiers résultats positifs ont été obtenus sous la forme de synergies. Des informations statistiques émanant de sources diverses ont été mises en commun, et les résultats sont intégrés dans les différentes statistiques macro-économiques suivant une et même méthode. Toutefois, force est de noter que bien du travail dans ce domaine reste à faire notamment au niveau des opérations sur biens et services.

La production de statistiques cohérentes dans un cadre intégré ne peut se limiter à la production des agrégats macro-économiques, mais se doit également d'être étendue, notamment aux statistiques d'entreprises. Durant l'année écoulée des réunions fructueuses inter-division ont permis d'œuvrer dans cette direction d'harmonisation. Il est vrai que les différents cadres méthodologiques et conceptuels inhérents aux diverses statistiques, ainsi que l'absence d'un identifiant unique pour identifier les entreprises, ne favorisent pas un résultat rapide dans ce domaine.

D'autre part, le travail d'harmonisation pour tous les agrégats macro-économiques ne pourra se réaliser que partiellement en interne du fait qu'au niveau balance des paiements il existe une étroite collaboration avec la Banque centrale du Luxembourg. En effet, la loi du 28 juin 2000 précise que la BCL et le Statec sont ensemble en charge de la compilation de la balance des paiements, et, d'un commun accord, de l'élaboration du système de collecte de données ainsi que de la méthodologie et des concepts et définitions afférents. Des échanges répétés avec la BCL ont permis de confronter les sources, méthodes et résultats - l'objectif visé étant une harmonisation maximale à l'horizon 2011, tout particulièrement dans le domaine du revenu des investissements.

Enfin, au plan international au niveau des différents groupes de travail et comités, tant le Statec que la BCL, plaident pour une harmonisation des méthodes statistiques – harmonisation qui est loin d'être assurée totalement. Au niveau des différentes organisations internationales et européennes des incertitudes continuent à planer sur les orientations futures de sorte qu'à ce stade une planification à moyen et long terme s'annonce par moment délicate dans le chef des compilateurs nationaux.

5.3. Nouveau système de collecte bancaire

Le système de production actuel, reposant pour partie sur la collecte auprès des banques des détails sur les paiements transfrontaliers des résidents, sera abandonné au premier janvier 2012. A partir de cette date les banques fourniront deux types d'informations dans le cadre de la balance des paiements. D'abord elles notifieront sur une base mensuelle les opérations effectuées pour compte propre avec une contrepartie non-résidente - cette déclaration se limitant essentiellement aux échanges internationaux de services.

De plus, les banques dresseront des relevés mensuels reprenant sur une base individuelle (exception faite des ménages) la valeur totale par opérateur des paiements réalisés par les clients résidents avec l'étranger. Contrairement au système de collecte actuellement en vigueur il n'y aura donc plus de différenciation par nature économique de l'opération qui a donné lieu au paiement. A noter que les deux types de notification mentionnés ci-avant seront à transmettre à la BCL.

Au courant de 2010 les lignes de conduite de ce double reporting ont été établies ensemble avec la BCL, notamment dans le cadre de réunions du Groupe de travail BCL-Statec (GTBS), alors que la consultation avec le secteur bancaire se réalise à travers la Commission consultative Balance des paiements de la BCL (CCBdP).

5.4. Collecte de données de base pour le secteur non-bancaire

A l'instar des années précédentes, trois collectes d'informations statistiques de base ont été réalisées dans le cadre balance des paiements.

D'abord les rapporteurs directs relevant du secteur non-financier notifient au Statec mensuellement leurs transactions extérieures avec l'étranger.

Une seconde collecte concerne les créances et engagements commerciaux qui est effectuée trimestriellement auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises résidentes. Les crédits commerciaux font partie intégrante de la balance des paiements (flux) et de la position extérieure globale (stocks).

Enfin, une troisième enquête propre à la balance des paiements est réalisée annuellement auprès des organisations internationales implantées au Luxembourg et concerne un certain nombre d'informations touchant essentiellement à l'emploi.

Alors que les déclarations parvenues sur support informatique sont injectées, après contrôle, dans la base de données, les notifications transmises sur papier sont saisies depuis le deuxième semestre 2010 par recours à l'application IDEP.NET. En effet, cette application initialement destinée à la déclaration du commerce de biens intra-EU a été complétée par un volet permettant l'enregistrement des données (flux et encours) relatives à la balance des paiements. Tous les tableaux requis ont été produits dans les différentes langues. La réalisation de la mise en commun des collectes "commerce extérieur" et "balance des paiements" a été entravée du fait de l'application de différents concepts et obligations imposés au niveau international. A titre d'exemple on peut signaler que la liste des codes-pays de la contrepartie n'est que partiellement commune aux deux statistiques, ce qui rend inéluctable l'utilisation de deux listes pays différentes.

5.5. Nouveaux manuels de référence

Pendant l'année écoulée la participation dans différents groupes de travail internationaux, liés essentiellement à la mise en application des nouveaux standards statistiques, a été assurée. En effet, les manuels de référence sont sous révision, prévoyant – outre de nouveaux concepts et méthodes – un nombre non négligeable de nouvelles subdivisions statistiques à produire. S'il est vrai que le nouveau Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (sixième version), édité par le Fonds monétaire international ([BPM6](#)) a été publié, il n'est pas moins vrai que bien des détails attendent une clarification. Ainsi aucune décision n'est prise pour ce qui est de la nomenclature à appliquer. Au niveau européen les détails complémentaires à fournir n'ont pas encore été arrêtés, ni même que le délai de transmission pour les données trimestrielles.

5.6. Publication

En dehors de la production des résultats, de la transmission de données aux organisations internationales et européennes et la publication régulière des résultats au niveau national, notamment sous la forme de différents tableaux et de l'indicateur rapide, série N, un bulletin ([Bulletin N° 3/2010 La balance courante du Luxembourg en 2009 - Portail des statistiques - 2010](#), dont le manuscrit a été clôturé vers la mi-mai 2010 sur base des chiffres arrêtés à fin mars 2010) à été rédigé de même que des contributions occasionnelles à d'autres publications du Statec (note de conjoncture) ont été fournies.

5.7. Travaux spécifiques

5.7.1. Succursales à l'étranger

Des recherches réalisées essentiellement via internet ont permis de compléter substantiellement (quelque 500 sociétés) la liste des sociétés financières résidentes qui ont été constituées dans le seul but de détenir une succursale à l'étranger et tout particulièrement en Suisse à travers laquelle s'effectuent des opérations essentiellement sur biens et services. En effet, les transactions réalisées par la succursale non-résidente font partie intégrante du bilan de la société résidente, mais au niveau des statistiques il y a lieu de ne pas prendre en considération les opérations de la succursale à l'étranger en raison de l'application du principe de territorialité. Ces sociétés sont dorénavant reprises dans le répertoire des entreprises dans une nouvelle sous-classe NACE.

5.7.2. Opérations immobilières à l'étranger

Au départ d'un contrôle axé sur les bilans déposés au registre de commerce, les enregistrements de la base de données balance des paiements ont été complétés de façon notable (environ 600 sociétés nouvellement identifiées) pour des transactions réalisées par des sociétés financières résidentes qui investissent dans des biens immobiliers situés à l'étranger. En général, les immeubles figurent sous les immobilisations corporelles à l'actif des sociétés résidentes concernées. Toutefois, en pareil cas, on considère au niveau des statistiques macroéconomiques que la société résidente a transféré sa propriété à une entité institutionnelle fictive qui, elle, est effectivement résidente du pays où se trouve l'immeuble. L'entité fictive est considérée comme étant entièrement possédée et contrôlée par le propriétaire effectif, de la même façon qu'une quasi-société est possédée et contrôlée par son propriétaire. La détention de l'immeuble à l'étranger est donc considérée comme un investissement direct à l'étranger et les loyers et droits de location versés par les locataires sont versés à l'entité fictive, laquelle effectue à son tour un transfert de revenu (des investissements directs) au propriétaire effectif résident. Au niveau du répertoire des sociétés les unités concernées sont isolées dans une nouvelle sous-classe NACE.

6. Division EPR – Etudes, prévisions et recherche

6.1. Aspects horizontaux

6.1.1. En soi le bilan est bien positif

Les tableaux récapitulatifs des publications, présentations et interventions le montrent: les contributions 2010 des unités de la division EPR sont nombreuses et diversifiées. En soi, et en termes d'"output", le bilan de l'année est bien positif. Pour l'unité EPR1 il s'agit bien sûr de deux notes de conjoncture bien riches en informations et en analyses, les "Conjoncture Flash" à un rythme mensuel, ainsi que les nombreuses autres contributions – souvent sur demande et à court terme. Par ailleurs, cette unité assure aussi l'organisation des séminaires économiques – nombreux et par moment bien fréquentés. La conférence CMTEA (Conference on Medium Term Economic Assessment) a connu un franc succès, mais a aussi mobilisé pas mal de ressources.

Malgré sa réduction en cours d'année (deux départs non remplacés), l'unité EPR2 a aussi produit un nombre relativement important d'études, a présenté certaines d'entre elles à des colloques internationaux et a participé à une série de réunions d'organisations internationales.

Finalement avec des ressources très réduites, l'unité EPR3 a assuré le catalogage régulier des revues et les a rendues disponibles à un rythme régulier. Une révision de ce système d'enregistrement permet depuis peu même un accès immédiat aux dernières nouveautés.

6.1.2. Par rapport aux objectifs, le bilan est un peu moins positif

Il y a un an, les objectifs avaient été formulés dans une vision optimiste, tablant sur une amélioration des moyens. Non seulement ceci ne fut pas le cas, mais, au niveau de l'unité EPR2, deux départs n'ont pas été remplacés. Par ailleurs, de nombreuses difficultés institutionnelles ont absorbé beaucoup d'énergie non disponible pour la réalisation des objectifs. Pour EPR1 et EPR2, il faut également faire valoir que beaucoup de requêtes imprévues – en partie liées à la crise – ont perturbé le programme de travail établi. En conséquence de tous ces facteurs, une série d'objectifs n'ont pas pu être atteints – mais, comme indiqué, ce biais a été en partie comblé par des productions non programmées.

6.2. Unité EPR1 - Conjoncture, prévisions et modélisation

6.2.1. Evaluation des objectifs opérationnels 2010

6.2.1.1. "Approfondir les études et les recherches sur des questions importantes touchant l'actualité conjoncturelle"

Dans le document relatif aux objectifs 2010, deux sujets importants, en lien étroit avec la crise économique et financière, avaient été proposés: la croissance potentielle dans une petite économie ouverte et la modélisation des recettes publiques dans Modux. Faute de moyens, les deux sujets n'ont pas pu être traités de façon appropriée. Toutefois, le premier, c'est-à-dire la croissance potentielle, s'est vu consacré une analyse plus approfondie sur les facteurs ayant entraîné sa révision à la baisse récente (cf. NDC 1-2010, pp. 104-106). Le deuxième est en cours d'être traité. En effet, le STATEC procède à l'intégration de l'analyse des données mensuelles des recettes publiques dans son cadre conjoncturel habituel. Nombre d'autres sujets d'études ont pourtant été traités, cf. partie 35 de cette note. Il convient de citer en particulier l'étude approfondie (cf. NDC 1-2010) sur les causes et les conséquences du "labour hoarding" dans l'économie luxembourgeoise ainsi que la mise en évidence des corrélations entre les enquêtes mensuelles de conjoncture qualitatives et quantitatives (cf. NDC 2-2010, pp. 28-34).

6.2.1.2. "S'approprier les techniques et les méthodes inhérentes aux nouveaux modèles économiques"

Là encore, le constat est plutôt celui d'un échec, partiel du moins, de l'objectif. En effet, le premier modèle visé, c'est-à-dire LuxGem, présente toujours des défauts (résultats incohérents) ce qui explique en partie pourquoi il n'est pas utilisé de façon plus intensive¹¹. Les ressources humaines n'ont pas suffi de toute façon pour y parvenir, le consultant, destiné à s'approprier le savoir-faire pour le compte du STATEC, n'a travaillé en 2010 que pendant 4 mois au STATEC, soit un temps largement insuffisant pour entamer une matière plutôt complexe. Un remède devrait pourtant à court terme être trouvé grâce aux moyens personnels additionnels promis à l'unité EPR1 et grâce aux nouvelles possibilités d'embauchage de chercheurs (cf. GIE). L'autre modèle visé, c'est-à-dire celui des indicateurs précurseurs de court terme, fait l'objet d'un nouveau projet de collaboration avec le contractant afin de vérifier sa validité en des temps économiques moins perturbés¹².

6.2.1.3. " Améliorer les techniques de prévision": "introduction d'incertitudes dans les prévisions économiques à l'aide de simulations stochastiques" et "utilisation plus concrète des prévisions sur le PIB trimestriel établies avec le modèle d'indicateurs précurseurs".

Quant au premier sujet (introduction d'incertitudes dans les prévisions économiques), un séminaire économique avait été organisé en date du 25 février 2010. Le sujet est depuis mis en veilleuse, mais la technique, même si elle peut et doit être affinée, est en principe opérationnelle et prête à être appliquée concrètement, moyennant un minimum d'investissement temporel tout de même.

¹¹ Ces défauts sont en cours d'être corrigés.

¹² Le modèle d'indicateurs précurseurs a débuté en 2007, période sur laquelle sa performance prédictive n'a pas été mauvaise. Sur 2008 et 2009, comme la plupart des modèles d'indicateurs précurseurs, il a largement failli à prévoir l'économie à court terme. Les derniers trimestres semblent montrer à nouveau une tendance plus fiable. Dans l'ensemble, le projet nécessite encore un suivi étendu afin de pouvoir juger de sa validité.

Quant au deuxième sujet, il a déjà été évoqué que le modèle d'indicateurs précurseurs nécessite encore un temps d'observation de quelques années, afin de pouvoir procéder à une analyse statistique fiable de ses performances prédictives. Toutefois, les trimestres récents semblent marqués par un écart moins fort entre les prévisions des équations et les réalisations effectives des CNT, de sorte à ce que, en cet automne, les prévisions du modèle ont été utilisées concrètement pour réviser à la hausse les prévisions de croissance annuelle du PIB en vol., à l'aide de l'acquis de croissance basé sur ces prévisions.

6.2.1.4. "Organisation d'une grande conférence internationale à Luxembourg sous l'égide du STATEC"

Cette conférence, appelée CMTEA (Conference on Medium Term Economic Assessment) s'est déroulée à la plus grande satisfaction des participants. Un grand merci au comité d'organisation local.

<http://www.statec.public.lu/en/agenda/cmtea2010/index.html>.

6.2.2. Autres nouveautés, autres travaux exceptionnels

L'année 2010 s'est vue placée sous le signe de la crise. Ainsi, différentes contributions de l'unité EPR1 ont été destinées à alimenter les débats y relatifs:

- participation à la rédaction d'une note en vue des réunions tripartites;
- publication, dans la NDC 1, des données sur le CSU nominal et réel, par branches et par pays, en données trimestrielles (des données jamais montrées sous cette forme au Luxembourg);
- une étude sur l'impact de la rétention importante de main d'oeuvre sur les perspectives à court terme du marché du travail (encart de 9 pages dans la NDC 1-2010);
- mise en chantier de l'analyse conjoncturelle des statistiques sur les recettes publiques mensuelles.

A côté des NDC et des Conjoncture Flash, trois publications du STATEC - rédigées en partie au cours des années précédentes) ont été (co-)élaborées par les membres de l'unité EPR1:

- le N° 39/2010 de la série Economie et statistiques: "Revisions to GDP estimates in Luxembourg";
- le N° 41/2010 de la série Economie et statistiques: "Indicateurs avancés de croissance pour les secteurs financier et non financier au Luxembourg et la valeur ajoutée de l'économie dans son ensemble";
- le Cahier économique N° 110: "Luxgem, modèle d'équilibre général calculable pour le Luxembourg".

En 2010, comme lors des années précédentes, un consultant est venu travailler au STATEC pour tenter d'exploiter au mieux le modèle d'équilibre général calculable, Luxgem. Le chercheur concerné, présent au STATEC pendant 4 mois au total, a travaillé sur les sujets suivants:

- finalisation du cahier économique N°110;
- tentative de calibrage dans Luxgem de la prévision actuelle Modux;
- analyse de sensibilité (paramètres et règle de clôture) dans Luxgem;
- analyse de faisabilité d'une matrice de comptabilité sociale financière pour le Luxembourg;
- estimation de l'équation de salaire pour le Luxembourg (par la technique des "STSM": structural time series models);
- compilation de données annuelles depuis 1995 sur le CSU nominal et réel à un niveau de détail très élevé (17 branches).
- D'autres travaux non récurrents d'envergure sont les suivants:
- construction d'une base de données conjoncturelle dans Eviews à partir des fichiers de travail Excel;
- analyse de la pertinence des enquêtes de conjoncture qualitatives face aux enquêtes quantitatives (2 études succinctes publiées dans les NDC, travaux toujours en cours);
- établissement d'un scénario de base jusqu'en 2025, aux fins d'alimenter les discussions sur les projections démographiques, et tentative du transfert du savoir-faire de manipulation de Modux aux démographes du STATEC;
- publication des NDC en anglais: en 2010, pour la première fois, le STATEC a décidé de traduire intégralement en anglais les NDC. Ceci a engendré un volume de travail très important¹³ (et imprévu) pour les conjoncturistes en raison du travail de vérification et de contrôle qu'il a fallu exécuter.

Finalement, il a été décidé de publier dorénavant une NDC spéciale "prévisions à moyen terme", à savoir pour la première fois en avril 2011. Dans les NDC habituelles (juin, novembre) il n'y aura dorénavant plus que des mises à jour des prévisions pour l'année courante et l'année subséquente. La dernière NDC, publiée en novembre 2010, s'est déjà vue conformée à cette nouvelle procédure en matière prévisionnelle (c'est-à-dire que la partie prévisionnelle a été réduite).

6.2.3. Bilans des travaux habituels

6.2.3.1. Notes de Conjoncture (NDC)

Deux NDC ont été publiées en 2010 et présentées lors de conférences de presse: la première en date du 16 juin (180 pages) et la deuxième le 23 novembre (156 pages). Il convient de préciser que la NDC no. 2 a été publiée avec deux semaines d'avance sur le calendrier habituel (afin de se conformer au calendrier en matière de discussions budgétaires). Pour chaque NDC, une présentation soignée est élaborée, tâche qui prend aisément quelques journées de travail entières.

¹³ Environ 1 semaine de travail par NDC, pour un conjoncturiste.

Les NDC ont comporté leur lot habituel d'études et d'encarts:

Encarts publiés dans les dernières Notes de conjoncture

NDC	Pages	Intitule
NDC 01-2010	14-15	Analyse statistique des révisions du PIB trimestriel du Luxembourg
	56-57	Évolution des parts de marché à l'exportation du Luxembourg entre 2002 et 2009
	61-63	Les entreprises actives dans le domaine informatique et celui de l'information guère touchées par la crise
	90-92	Crise financière et interventions gouvernementales
	98-100	Risques et incertitudes
	115-123	Impact de la rétention importante de main d'œuvre sur les perspectives à court terme du marché de travail
	130-133	Prise en compte du modèle d'indicateurs précurseurs du STATEC pour l'établissement de la prévision du PIB
NDC 02-2010	15-18	Le Luxembourg dans la crise: retour sur 2008 et 2009
	28-34	Utilité de l'enquête d'opinion du secteur de la construction pour l'analyse conjoncturelle
	49	Impact observé de la tranche indiciaire sur le prix de certains services
	86-88	Evolution mensuelle récente des recettes fiscales
	91	Révisions importantes sur la FBCF publique
	93	Remarques méthodologiques: l'établissement du déficit public et le cadre réglementaire européen
	93	Différences entre le solde public tel que figurant dans la Notification d'automne 2010 et le Projet de Budget 2011 ainsi que les prévisions macro-économiques du STATEC
	99	Les prévisions du modèle d'indicateurs précurseurs

6.2.3.2. Conjoncture Flash

Cette publication mensuelle paraît désormais avec des graphiques en couleur et sur du papier blanc.

6.2.3.3. Projets de recherche menés avec des organismes extérieurs

6.2.3.3.1. *Modèle d'équilibre général calculable Luxgem (Ecomod)*

Sur les dernières années, les contrats menés avec Ecomod ont plutôt eu un caractère réduit. Ainsi, en 2009/2010 (fin: 31 mars 2010), Ecomod a réalisé une étude de faisabilité quant à l'intégration des comptes financiers dans le modèle Luxgem (rapport interne). En automne 2010, le contrat conclu avec Ecomod (1er novembre 2010 au 28 février 2011) aboutira à l'intégration dans Luxgem de nouvelles "règles de clôture". Actuellement, l'investissement est fonction de l'épargne dans Luxgem, ce qui peut générer des résultats contre-intuitifs, lors de la simulation de chocs qui affectent l'équilibre extérieur, donc l'offre d'épargne étrangère. Le but des travaux est d'inverser la causalité entre l'épargne et l'investissement. Ecomod modifiera à cette fin la fonction d'investissement figurant dans Luxgem, conformément aux spécifications figurant dans Modux. Alternativement, une spécification avec l'investissement comme variable exogène sera proposée.

6.2.3.3.2. Modèle d'indicateurs précurseurs

Le contrat relatif au modèle d'indicateurs précurseurs avec les prestataires de l'OFCE est venu à terme en novembre 2009. Un nouveau contrat, allant du 20 mai 2010 au 31 mars 2013, a été signé. Les résultats du projet (c'est-à-dire une prévision sur le PIB à l'horizon de deux trimestres) sont a priori prometteurs et exploités régulièrement pour affiner les prévisions macro-économiques du STATEC. Toutefois, les équations ont clairement moins bien fonctionné sur la période de crise et il faudra sans doute encore au moins deux années pour pouvoir émettre un jugement plus fondé quant à la validité des prévisions. A noter encore qu'en date du 9 février 2010, un séminaire avait été organisé avec la participation de l'OFCE et de la BCL qui a présenté son propre modèle statistique de prévision de court terme. Le no. 41/2010 de la série Economie et statistiques est consacré à une description et une évaluation dudit modèle.

6.2.3.4. Prévisions

6.2.3.4.1. Prévisions macro-économiques

Jusqu'ici, les prévisions du STATEC ont été élaborées deux fois par an pour les NDC, et un article de 20-30 pages y était consacré. Il s'agissait de prévisions de court terme, c'est-à-dire portant sur l'année courante et l'année suivante. Dorénavant, le STATEC publiera un exercice de projection de moyen terme (portant sur le même horizon temporel que les PSC) dans une NDC additionnelle, publiée début avril. Dans les NDC habituelles (publiées début juin et fin novembre) ne figureront alors plus que des mises à jour de ces prévisions, toujours pour le même horizon, c'est-à-dire l'année courante et l'année subséquente. Ces changements ne deviendront effectifs qu'en 2011, même si la NDC 2-2010, publiée fin novembre 2010, ne comportait déjà plus qu'une mise à jour des prévisions (article sur 5 pages).

6.2.3.4.2. Prévisions mensuelles d'inflation et d'emploi

RAS

6.2.3.5. Séminaire économique

22 séminaires économiques ont été organisés en 2010, soit 8 de plus qu'en 2009. Le nombre moyen de participants a été de 17 (21 en 2009).

Séminaires économiques 2010-2011

Date	Organisation	Auteur	Titre
13-janv-10	TUDOR	Dan Zachary	The Luxembourg Energy Air Auality Model (LEAQ)
20-janv-10	STATEC	Jean Langens	L'insertion de la seconde génération sur le marché du travail
28-janv-10	STATEC	Déborah Schwartz	Les performances à l'exportation des filiales étrangères implantées dans l'industrie du Luxembourg
9-févr-10	STATEC	CFCE et BCL	Indicateurs avancés de croissance pour les secteurs financier et non financier du Luxembourg
10-févr-10	ObsComp	G. Cotte, J.L. Brillet	MacSim: un Outil pour l'évaluation des politiques macro-économiques en Europe
25-févr-10	STATEC	Ferdý Adam	Introduction d'éléments d'incertitude dans les prévisions économiques
11-mars-10	STATEC	Georges Zangerlé	Analyse de risque dans le domaine de l'information statistique - appliquée aux données de l'enquête structurelle sur les entreprises
23-mars-10	STATEC	Claude Lamboray	Ajustement de la qualité dans les indices des prix : application aux indices des prix des logements
13-avr-10	STATEC	Jean Langens	Immigrés: haro sur les moins qualifiés
22-avr-10	STATEC	Hans Neumayr	Revisions to GDP Estimates in Luxembourg
4-mai-10	STATEC	Giovanni Mangiarotti	Knowledge management and innovation success: an empirical analysis for Luxembourg
12-mai-10	STATEC	Bob Jung	Mesure de la R&D dans les comptes nationaux : Sources et méthodes en vue de l'élaboration d'un compte satellite de la R&D pour le Luxembourg
21-mai-10	TUDOR	Laurent Drouet	ETEM model: Economic interpretation
9-juin-10	STATEC	Jean-Paul Hermes	Méthodologie du calcul de l'indicateur du chiffre d'affaires des comptes trimestriels
13-juil-10	STATEC	Peter Höck	The evolution of Luxembourg's market share on export of goods and services between 1999 and 2009
29-juil-10	STATEC	Giovanni Mangiarotti	Luxembopurg exports of goods at firm level - Preliminary results
1-sept-10	STATEC	Fatiha Es Sadik, Olivier Ruytenbeek	Etude comparative sur les prix dans la Grande Région, Traitement des produits saisonniers dans l'indice des prix à la consommation
5-oct-10	STATEC	Laila Ben Aoun	TIC, Innovation et performances des entreprises luxembourgeoises
28-oct-10	STATEC	Paul Reiff	Le coût de la main-d'oeuvre 2008
3-nov-10	STATEC	Cesare Rillo	ISCB000 Certification and Innovation: an Empirical Analysis for Luxembourg
12-nov-10	STATEC	Georges Zangerlé	La rentabilité des entreprises non financières 2006 - 2008
26-nov-10	STATEC	Olivier Thunus	Le système statistique intégré de l'énergie

6.3. Unité EPR2 Etudes et Recherche

6.3.1. Principales activités conduites en 2010

Comme en 2009, l'activité de l'Unité de Recherche (EPR2) s'articule autour de quatre thèmes de recherche liés à l'analyse de la productivité et de la compétitivité et de leurs composantes dans une économie de la connaissance:

Compétitivité et productivité
Innovation et performance
Entrepreneuriat et rentabilité
Etudes sectorielles

En ce qui concerne la valorisation des données produites par le STATEC par le rapprochement et l'enrichissement des fichiers, les résultats sont riches et nombreux. Il convient d'ailleurs de remarquer qu'ils sont souvent le fruit des activités engagées depuis 2008 et notamment en 2009. Ainsi, les fusions des enquêtes Innovation avec les enquêtes TIC et SBS ou son enrichissement avec des données relatives à l'adoption des standards, l'enrichissement de la base Brevets avec des données du Registre correspondent à la valorisation de travaux ingrats et peu visibles entrepris plus tôt.

Les travaux réalisés en 2010 sont présentés selon leur statut en fin d'année: achevés, en cours, abandonnés ou reportés. Ensuite ils sont regroupés par thématique selon chaque statut. L'ensemble est repris en référence au plan de travail dans le tableau synoptique présenté en annexe.

6.3.1.1. Activités clôturées

Compétitivité et productivité

1) Produire le rapport Luxklems 2010

Le rapport Luxklems a été publié dans la série Perspectives de Politiques économiques de l'Observatoire de l'Economie et présenté lors de la conférence de presse du 6/05/2010. L'objet du rapport qui consiste à produire des mesures de la productivité au niveau des branches d'activités au Luxembourg et des comparaisons de performances entre les pays de l'UE15 n'a plus à être présenté. Les données utilisées sont issues de la comptabilité nationale pour les analyses conduites au niveau des branches et de diverses bases de données internationales pour les données de niveau pays. Les deux principaux apports de cette nouvelle version du rapport consistent en l'ajout d'un chapitre visant à comparer les résultats des mesures de productivité obtenues selon la méthode de la frontière de production et selon les mesures plus classiques de la productivité du travail. De plus, la méthode a été adaptée afin d'utiliser de nouvelles sources pour la mesure du stock de capital dans les comparaisons internationales. Dans le cadre des travaux liés, notons que la procédure de production des calculs de la PTF a également été documentée et améliorée. Le programme initial de Julien Ciccone a en partie été documenté par Ivete Gomes et surtout il a été entièrement migré sur SAS Entreprise Guide de façon à éviter les erreurs et les délais induits par l'utilisation de plusieurs systèmes, outils supports et versions SAS au sein d'une même procédure (la production des différentes étapes de calcul de la productivité).

2) Mesurer la concurrence dans les branches d'activités aux Luxembourg

Dans le cadre et à la suite du groupe de travail sur les activités industrielles de l'OCDE (WPIA), un projet visant à construire une mesure de la concurrence a été initié (Berube and Duhamel, 2009). L'indice de Boone (Boone, 2000) est une mesure de la concurrence dans les branches d'activités basée sur le rapport entre le profit et le coût marginal des entreprises. C'est une mesure de l'écart technologique qui décrit le rendement moyen dans l'utilisation des inputs par les entreprises d'une branche d'activité donnée. Il s'appuie donc sur des données individuelles issues de l'Enquête Annuelle d'Entreprises (SBS) dans l'approche développée ici et qui vise à construire un indice pour le Luxembourg.

L'analyse comprend deux étapes:

Le calcul d'un indicateur de compétitivité, qui met en œuvre la mesure proposée par Boone.

L'estimation d'une équation de l'innovation, liant les indicateurs d'innovation à des mesures de compétitivité et des variables de contrôle. Les variables clés sont les dépenses de R & D

On montre que les branches d'activités du Luxembourg sont généralement caractérisées par un faible niveau d'intensité de la concurrence. Les élasticités coût apparaissent particulièrement faibles pour le commerce de gros et les services publics.

Les secteurs les plus concentrés ne sont pas nécessairement associés à une intensité concurrentielle plus faible. En outre, les industries caractérisées par une présence importante de petites entreprises ne sont pas plus compétitifs que les secteurs caractérisés par la présence de grandes entreprises.

Enfin, le degré de concurrence a un effet positif et significatif sur les dépenses de R & D. En revanche, l'effet sur l'innovation est moins clair et dépend de la distance qui sépare les entreprises de la frontière technologique. En particulier, dans l'industrie, lorsque les entreprises sont loin de la frontière, plus de concurrence peut contribuer à réduire les incitations à innover.

3) Les exportations du Luxembourg

L'analyse de la compétitivité du Luxembourg implique une connaissance fine des caractéristiques des exportations du pays, qui se singularise une fois encore par l'importance des volumes et des valeurs échangés eu égard à la taille du pays. Dans cet esprit, plusieurs travaux ont été conduits au niveau des produits échangés et au niveau des entreprises exportatrices. La première approche a notamment permis d'analyser l'évolution des parts de marché à l'exportation de biens et de services du Luxembourg dans différentes régions du monde. L'analyse des exportations de biens et services entre 1999 et 2009 montre ainsi que l'ensemble des parts de marché des biens et services du Luxembourg reste plus ou moins stable en dépit du recul global des exportations dans le monde depuis la crise. Ce niveau relativement élevé proportionnellement à la taille du pays est en partie imputable aux activités des services financiers mais se constate également sur le marché des autres services alors que sur le marché des biens la part de marché est en recul. Toutefois, les tendances s'inversent lorsque l'analyse est conduite en volume plutôt qu'en valeur.

Une autre étude conduite au niveau des entreprises, estime les marges intensives (valeur moyenne exportée par firme) et extensives (nombre de produits exportés et de destinations considérées). Cette analyse a permis de préciser la structure de marché (relativement concentrée) des entreprises qui exportent (un petit nombre représente la plus grande partie des valeurs échangées) et la structure des destinations par l'analyse du nombre de biens et des destinations des exportations. L'analyse comparative suggère d'importantes similitudes avec la structure des exportations de Belgique, tandis que la France et les Etats-Unis font apparaître des structures plus éloignées. Ces travaux ont fait l'objet de deux numéros de Economie et Statistiques.

Innovation et performance

1) Analyses sectorielles: La construction

L'étude sur la construction est le fruit d'une collaboration de Anna-Leena Asikainen et de Mariagrazia Squicciarini (VTT). Elle avait été réalisée en 2009 et publiée dans le bilan annuel de Statistique Suède. Il avait été convenu que du temps serait consacré en 2010 pour en faire un article et le soumettre dans une revue spécialisée. Le document réalisé propose une définition du secteur de la construction basée sur l'analyse de la NACE et visant à englober toute la chaîne de valeur de l'industrie. Les classifications de la NACE se rapportant à "la pré-production" des activités, que l'on peut considérer comme des inputs ou des biens intermédiaires pour la construction proprement dite ainsi que les classifications relatives à des activités de fabrication ou de services de "Soutien" et de "post-production" permettent de reconsidérer le rôle de la construction. En utilisant les données de la Finlande et l'Enquête communautaire sur l'innovation (ECI 4) on montre la composition et les apports de ce secteur en terme de structure, de valeur ajoutée, de compétences et de R & D et on en tire quelques recommandations de politique économique. L'article soumis a été accepté avec modification, le processus de soumission est donc en cours.

2) L'impact du commerce électronique sur les performances des firmes

Dans le cadre du Groupe de travail de l'OCDE sur les technologies de l'information (WPIIS). Mme VICENTE CUERVO a présenté un travail préliminaire comparant un certain nombre de pays européens. Afin d'assurer la bonne qualité des données prises en compte pour le Luxembourg, il a été convenu de collaborer aux travaux en cours et de proposer les résultats dans le cadre du projet ICT-net dans lequel Leila Ben Aoun et Anne Dubrocard sont impliquées (voir 2.4 2). En effet, conscient de l'importance du e-commerce, le nouvel agenda numérique pour l'Union européenne a fixé des objectifs stratégiques ambitieux dans ce domaine en matière de développement du e-commerce: En 2015, 50% des citoyens européens devront procéder à des achats en ligne, 20% des achats correspondront à des transactions transfrontalières, de plus 33% des PME devront procéder à des achats / ventes en ligne (Commission européenne, 2010). Afin d'atteindre ces objectifs, il devient crucial de comprendre les processus de diffusion du e-commerce notamment dans les entreprises. L'évaluation correcte des modalités de propagation de toute nouvelle technologie, suppose de prendre en compte deux aspects cruciaux du phénomène: les conditions d'adoption de la nouvelle technologie par les entreprises, et, d'autre part, l'intensité ou la sophistication de l'utilisation qu'elles en font.

A partir des données issues de l'Enquête e-Business de 2006 couvrant les 27 États membres de l'Union européenne, un modèle de diffusion est estimé qui intègre les effets d'épidémie. La stratégie d'estimation s'appuie sur des modèles de sélection de Heckman.

3) Les indicateurs composites de l'utilisation des TIC

L'innovation et les technologies de l'information et de la communication sont au cœur de l'économie de la connaissance dont elles constituent la principale source de croissance. Il importe alors pour chaque pays de bien identifier et caractériser son positionnement dans les dynamiques complexes à l'œuvre. En effet, les capacités d'innovation influent sur les technologies de l'information déployées dans les firmes qui à leur tour améliorent les performances en matière d'innovation. Au Luxembourg, la difficulté à mettre en évidence ces phénomènes volontiers récurrents est amplifiée du fait de l'étroitesse des échantillons disponibles pour les analyses quantitatives. La méthode de l'analyse des correspondances multiples (ACM) a permis de tenir compte des spécificités de l'échantillon utilisé issu de la fusion de l'Enquête Communautaire sur l'Innovation (ECI 2006) et de l'enquête sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC 2007) et de pallier aux problèmes liés à la récursivité des phénomènes étudiés. La mise en relation des comportements en matière d'équipement et d'utilisation des technologies de l'information avec les capacités d'innovation des entreprises conduit à remarquer une nouvelle fois la forte dualité du tissu économique luxembourgeois. En effet, les entreprises les plus intensives en TIC sont aussi celles qui sont les plus "intensives en innovation": elles innoveront plus fréquemment et combinent plusieurs types d'innovation. Toutefois, les capacités d'innovation semblent plus particulièrement liées à certains types d'équipements ou combinaisons d'équipements. De plus, les combinaisons d'innovation ne produisent pas toutes des effets positifs. Plus précisément, les impacts attendus de chaque type d'innovation sont pleinement atteints lorsque la combinaison déployée allie au moins une innovation en produit et un changement organisationnel.

Cette étude fait suite aux travaux réalisés dans le cadre du groupe de travail de l'OCDE sur la Société de l'Information (WPIIS) et visant à estimer l'impact des TIC sur l'innovation par une approche économétrique. Les résultats des comparaisons internationales figurent dans le rapport sur la stratégie d'innovation de l'OCDE, ces travaux se poursuivent dans le cadre du Groupe de travail et du projet ICT-net (voir 2.4 2).

4) Capacité d'innovation et gestion des connaissances

Dans l'économie de la connaissance, la gestion des connaissances apparaît comme une source de performances économiques majeure. Toutefois, la capacité à gérer et à capitaliser les ressources immatérielles n'avait fait l'objet d'aucune approche quantitative jusqu'aux recherches entamées en 2009 par Giovanni Mangiarotti. Les questions issues des travaux de recherche plus qualitatifs conduits précédemment au CRP Tudor et introduites dans le questionnaire CIS2006 ont donc fait l'objet d'un traitement dans le cadre des projets de recherche. Le but du travail réalisé en 2009 et valorisé tout au long de l'année 2010 est d'examiner empiriquement l'impact des stratégies de gestion des connaissances (KM) sur les capacités d'innovation des entreprises. L'enquête CIS se concentre sur la personnalisation des connaissances et les stratégies de codification de connaissances. Ces données d'enquête sont utilisées pour définir des stratégies KM pures ou mixtes. L'impact des stratégies sur les capacités d'innovation est évalué à travers l'estimation d'une fonction de production de connaissance. Les résultats obtenus laissent penser que la personnalisation est plus efficace que la codification pour améliorer le rendement en termes d'innovation. La codification semble jouer un rôle significatif seulement lorsqu'elle est combinée avec la personnalisation. Les résultats ont fait l'objet de deux séries de présentations et de publications.

5) Ressources indivisibles, partenariats technologiques et croissance de la firme

Cette étude examine en quoi la caractéristique d'indivisibilité des ressources conduit les entreprises à des effets de seuil qui sont difficiles à surmonter. Une étude empirique de 24 entretiens semi-structurés menés selon la méthode "boule de neige" est combinée à l'analyse des théories existantes afin de développer les résultats de l'étude. Basé sur l'idée que l'indivisibilité des ressources implique le contrôle et la mise en œuvre de plus grandes quantités de ressources que celles nécessaires à la mise en œuvre des stratégies prédéfinies de l'entreprise, un modèle est dérivé qui montre l'existence d'effets de seuil. D'après l'approche par les ressources, ou "Resource-Based View" (RBV), les résultats montrent trois mécanismes de variation des ressources pour parer les effets de seuil – la combinaison, l'acquisition et la génération de ressources, et permet d'en tirer des conséquences pour les alliances technologiques.

6) Capital intellectuel, capital social et gestion des connaissances

L'objectif de cette recherche est l'exploration d'une nouvelle voie de description des logiques de gestion des connaissances. Les résultats devraient contribuer à améliorer la compréhension de ses modalités de gestion et permettre d'améliorer son identification. La mise en œuvre d'entretiens semi-structurés a permis de vérifier la validité du modèle proposé. L'ensemble des résultats ont été versés au programme KM du Centre et contribué à l'identification des stratégies de gestion des connaissances chez les KIBs (Knowledge Intensive Business).

6.3.1.2. Activités en cours

Compétitivité et productivité

Produire le rapport Luxklems 2011

Le rapport 2011 n'a pas vocation à être achevé en 2010, toutefois les travaux commencent à réception des nouvelles données transmises par la Comptabilité Nationale.

Innovation et performance

1) Les indicateurs de performance: Brevets et marques

- Dans le cadre du Groupe de travail sur l'analyse de l'industrie (WPIA), un premier travail avait été initié en 2009 qui visait à lier dynamiques entrepreneuriales et innovations. Les données extraites de la base brevets transmise par l'OCDE ont été enrichies par des informations issues du Registre. Ces travaux ont donné lieu à plusieurs présentations de l'étude par le secrétariat du groupe de travail en 2010 et se poursuivront en 2011. En 2010, pour le Luxembourg, la base de données a été reconstruite et complétée en partenariat avec le CVT qui est en charge de la gestion de la base PATSTAT pour le pays. La base décrit maintenant l'ensemble des brevets de déposants luxembourgeois de 2000 à 2009 et permet de caractériser ces déposants à travers leur code NACE, leur classe d'emploi ou de chiffre d'affaires. Notons que pour ce faire, il faut procéder
- à des appariements sur base de noms d'entreprise non normalisés. Le fait de disposer d'une base d'entreprises identifiables par leur matricule n'est donc pas trivial. L'étude est réalisée sur la période 2000-2009 avec des données brevet extraites de la base PATSTAT d'octobre 2009. Ces données brevet (dénomination déposant, code CIB...) sont complétées par des données économiques (Nace, date de constitution, nombre d'employés) issues du répertoire des entreprises du STATEC. Cette combinaison de bases de données brevet et économique a permis
- de classer les déposants luxembourgeois en cinq catégories: entreprises holding, entreprises non holding, personnes physiques, institutions et centres de recherche. La mise en place de la base et la production des statistiques descriptives de la population des déposants Luxembourgeois avaient donné lieu à une première présentation en réunion de travail (STATECMECO-CVT) en mars 2010. Enfin, sur base des discussions d'alors, deux papiers sont en cours d'écriture dont la production a néanmoins été ralentie du fait de l'absence de Mme Perbal.

2) La production et l'analyse des indicateurs de l'innovation

La perception traditionnelle des activités de services est qu'il s'agit d'un secteur dans lequel la recherche, les investissements de développement et l'innovation sont faibles. Cet a priori doit être remis en question; L'analyse proposée vise à identifier les spécificités des différents secteurs dans le déploiement des activités de R&D et des stratégies d'innovation comme dans les résultats obtenus. En effet, la structure spécifique de l'économie luxembourgeoise. Le paysage de la R & D et de l'innovation luxembourgeois est caractérisé par la présence d'unités de R&D très spécialisées et relativement grandes dans l'industrie, d'une part, et par le rôle central joué par le secteur financier et les services aux entreprises d'autre part.

3) Standardisation et innovation

L'intérêt que les décideurs portent aux normes et standards en tant qu'outil d'incitation à innover s'est beaucoup accru au cours de la dernière décennie. Toutefois, les standards peuvent être vus comme facteurs d'innovation mais aussi comme freins à l'innovation. La recherche proposée ici vise à vérifier si les effets incitatifs l'emportent sur les freins dans le cas de la certification ISO9000. On montre que pour les entreprises le fait d'être certifiées ISO9000 affecte de façon positive et significative la probabilité d'innover lorsque l'innovation est définie au sens large, c'est-à-dire en incluant innovation organisationnelle et marketing. L'ampleur et l'importance de l'impact diminuent progressivement lorsque l'on considère des définitions plus restrictives de l'innovation pour ne considérer par exemple que le développement de nouveaux produits. Enfin, l'importance de l'effet diminue également lorsque la taille de l'entreprise augmente.

Etudes sectorielles

1) Secteur financier (Projet Perfilux)

A la réunion du Steering Committee concernant le projet Perfilux de septembre 2009 il fut constaté que la première partie du projet – lancé en 2007 et traitant de la mesure de la production du secteur financier – fut insuffisamment abordée et qu'une phase complémentaire était requise. Un groupe de travail spécial fut mandaté pour clarifier les points en souffrance et pour proposer une issue. Ce groupe de travail a fonctionné sous la présidence du chef de la division EPR et a soumis son analyse au Steering Committee qui en a traité lors de sa réunion de mars 2010. A l'issue de cette réunion, il fut décidé d'organiser un workshop pour échanger entre praticiens des banques, académiques et statisticiens sur la problématique de la mesure de la production du secteur financier.

Le Steering Committee a également accordé un soutien financier spécial pour l'engagement d'un chercheur qui devait élaborer une approche de travail (en liaison directe avec le chef de la division EPR et avec le directeur). En outre, il avait pour mission de prendre contact avec des candidats potentiels pour participer à ce workshop. Depuis juillet 2010 un assistant-chercheur assume cette tâche, ainsi que l'organisation pratique du workshop et la réalisation d'entretiens avec des personnes du secteur en vue d'une exploitation scientifique.

6.3.1.3. Activités reportées

Mesurer la qualité de la main d'œuvre

Les spécificités de l'entrepreneuriat luxembourgeois

Innovation et productivité: Evolution 2004-2006 à travers CDM

7.1. Unité EPR3 Bibliothèque

La mise à jour des périodiques et la saisie des sommaires des périodiques ont été continuées. Les deux employées à mi-temps à la bibliothèque ont suivi une formation à la nouvelle version NPS rédacteur. Depuis novembre 2010 elles appliquent cette nouvelle version pour la mise à jour des sommaires des périodiques. Ces derniers sont dès lors accessibles par tous les intéressés au fur et à mesure de l'arrivée des revues (auparavant les revues ne furent accessibles qu'à la fin du mois précédent).

Une initiative a également été prise pour effectuer directement des recherches sur Bibnet. Les intéressés doivent transmettre leurs coordonnées aux deux personnes de la bibliothèque. Avis aux amateurs !

Par ailleurs, le travail de catalogage systématique dans Aleph (logiciel de catalogage du réseau des bibliothèques luxembourgeoises) n'a pu être réalisé que marginalement.

Comme annoncé dans le planning précédent, tous les autres travaux ont dû être suspendus en l'absence de remplacement du chef de l'unité. En dehors des efforts de modernisation nécessaires, c'est surtout la mise à jour des "repères bibliographiques concernant l'évolution économique et sociale au Luxembourg" - ce précieux travail fourni par Paul Zahlen qui en porte les frais.

STATEC

Série	Auteur(s)	Titre	Date
Conjoncture Flash Janvier 2010	Bastien LARUE et al.(EPR 1)	Rebond du PIB au 3ème trimestre 2009	27-janv.-10
Conjoncture Flash Février 2010	Bastien LARUE et al.(EPR 1)	Faible croissance dans la zone euro au 4ème trimestre 2009	24-févr.-10
Conjoncture Flash Mars 2010	Bastien LARUE et al.(EPR 1)	Crise et chômage dans la zone euro: les principales tendances	22-mars-10
Conjoncture Flash Avril 2010	Bastien LARUE et al.(EPR 1)	Recul du PIB de 3.4% en 2009	29-avr.-10
Conjoncture Flash Mai 2010	Bastien LARUE et al.(EPR 1)	L'inflation repasse au-dessus de 2%	26-mai-10
Conjoncture Flash Juin 2010	Bastien LARUE et al.(EPR 1)	Reprise graduelle de l'activité	24-juin-10
Conjoncture Flash Juillet 2010	Bastien LARUE et al.(EPR 1)	Une reprise poussive	28-juil.-10
Conjoncture Flash Aout 2010	Bastien LARUE et al.(EPR 1)	Rebond surprenant du PIB de la zone euro	20-août-10
Conjoncture Flash Septembre 2010	Bastien LARUE et al.(EPR 1)	Evolution récente de l'emploi en Europe et au Luxembourg	22-sept.-10
Conjoncture Flash Octobre 2010	Bastien LARUE et al.(EPR 1)	Une croissance encore mal équilibrée	27-oct.-10
Conjoncture Flash Novembre 2010	Bastien LARUE et al.(EPR 1)	Croissance modérée en 2010 et 2011	24-nov.-10
Conjoncture Flash Decembre 2010	Bastien LARUE et al.(EPR 1)	Zone euro: signaux mixtes pour le 4ème trimestre	22-déc.-10
Note de conjoncture N° 1/2010	Bastien LARUE et al.(EPR 1)	La situation économique au Luxembourg:Évolution récente et perspectives	16-juin-10
Note de conjoncture N° 2/2010	Bastien LARUE et al.(EPR 1)	La situation économique au Luxembourg Évolution récente et perspectives	23-nov-10
Cahier économique N° 110	ADAM Ferdy, AKA François et al.	Luxgem: modèle d'équilibre général calculable pour le Luxembourg	14-oct-10
ECONOMIE ET STATISTIQUES N° 37/2010	SCHULLER Guy, SCHWARTZ Déborah	Comportement à l'exportation des filiales étrangères implantées dans l'industrie du Luxembourg	09-mars-10
ECONOMIE ET STATISTIQUES N° 38/2010	SCHULLER Guy, SCHWARTZ Déborah	Orientation des exportations des firmes multinationales	10-mars-10
ECONOMIE ET STATISTIQUES N° 39/2010	NEUMAYR Hans	Revisions to GDP estimates in Luxembourg	10-mai-10
ECONOMIE ET STATISTIQUES N° 40/2010	MANGIAROTTI Giovanni	Knowledge management and innovation success: an empirical analysis for Luxembourg	15-mai-10
ECONOMIE ET STATISTIQUES N° 41/2010	ADAM Ferdy, HEYER Eric, TIMBEAU Xavier	Indicateurs avancés de croissance pour les secteurs financier et non financier au Luxembourg et la valeur ajoutée de l'économie dans son ensemble	16-juin-10
ECONOMIE ET STATISTIQUES N° 42/2010	HÖCK Peter, SCHULLER Guy	The Evolution of the Market Share of Luxembourg's Exports of Goods and Services between 1999 and 2009	11-août-10
ECONOMIE ET STATISTIQUES N° 45/2010	MANGIAROTTI Giovanni, SCHULLER Guy	Luxembourg export of goods at firm level	18-oct-10
ECONOMIE ET STATISTIQUES N° 46/2010	MANGIAROTTI Giovanni, RIILLO Cesare	ISO9000 Certification and Innovation	21-oct-10
ECONOMIE ET STATISTIQUES N° 50/2010	BEN AOUN Leïla, DUBROCARD Anne	TIC, innovation et effets perçus dans les entreprises luxembourgeoises	23-déc-10
REGARDS N 7-2010	SCHULLER Guy, ZAHLEN Paul	Regards sur la perception du bien-être au Luxembourg	14-sept-10
REGARDS N 8-2010	SCHULLER Guy, ZAHLEN Paul	Regards sur la relation entre richesse matérielle et bien-être au Luxembourg	16-août-10
REGARDS N 10-2010	SCHULLER Guy	Regards sur les exportations du Luxembourg à destination des BRIC	20-sept-10

Autres publications au Luxembourg

Série	Auteur(s)	Titre	Date
PERSPECTIVES DE POLITIQUE ECONOMIQUE N 14 / MAI 2010	GOMES FERREIRA Ivete, DUBROCARD Anne, PERONI Chiara	Luxembourg: une comparaison par pays et par branches'	10-mai-10

Publications à l'étranger

Série	Auteur(s)	Titre	Date
Proceeding WP3 Meeting	ASIKAINEN Anna-Leena	WP3 Indicators - Plans for firm-level indicators	15-janv.-10
Proceeding Research Seminar University Trieste, Italy	MANGIAROTTI Giovanni	Knowledge management and innovation success: an empirical analysis for Luxembourg	31-mai-10

Présentations EPR 2010

STATEC

Auteur(s)	Titre	Cadre	Date
ADAM Ferdy	Introduction d'éléments d'incertitude dans les prévisions économiques	SEMECO	25.02.2010
Hans NEUMAYR	Revisions to GDP estimates in Luxembourg	SEMECO	22.04.2010
MANGIAROTTI Giovanni	Knowledge management and innovation success: an empirical analysis for Luxembourg	SEMECO	04.05.2010
HÖCK Peter, SCHULLER Guy	The Evolution of the Market Share of Luxembourg's Exports of Goods and Services between 1999 and 2009	SEMECO	13.07.2010
MANGIAROTTI Giovanni, SCHULLER Guy	Luxembourg export of goods at firm level	SEMECO	29.07.2010
MANGIAROTTI Giovanni, RIILLO Cesare	ISO9000 Certification and Innovation	SEMECO	03.11.2010
BEN AOUN Leïla, DUBROCARD Anne	TIC, innovation et effets perçus dans les entreprises luxembourgeoises	SEMECO	05.10.2010

Autres présentations au Luxembourg

Auteur(s)	Titre	Cadre	Date
GOMES FERREIRA Ivete, DUBROCARD Anne, PERONI Chiara	Productivité et compétitivité au Luxembourg: une comparaison par pays et par branches	Présentation de "Productivité et compétitivité au Luxembourg: une comparaison par pays et par branches"	06.05.2010
GOMES FERREIRA Ivete	Innovation and Productivity in Luxembourg: A comparative study on CIS4 and CIS2006	Lu2020	07-09.11.2010
MANGIAROTTI Giovanni, RIILLO Cesare	Determinants of ISO9000:2000 Certification in Services and Manufacturing: an Empirical Analysis for Luxembourg	Lu2020	07-09.11.2010
BEN AOUN Leïla, DUBROCARD Anne	Mise en évidence d'une relation entre les équipements TIC, l'innovation et ses effets à travers une analyse des correspondances multiples	Lu2020	07-09.11.2010
GOMES FERREIRA Ivete, DUBROCARD Anne, PERONI Chiara	Market competition and innovation in Luxembourg	Lu2020	07-09.11.2010
ASIKAINEN Anna-Leena	Indicators for the positioning of small European countries in the European Research Area	Lu2020	07-09.11.2010
PERBAL Séverine, BEN AOUN Leïla,	La cartographie bibliométrique brevet au service de l'innovation technologique luxembourgeoise	Lu2020	07-09.11.2010
BEN AOUN Leïla, PERBAL Séverine	Typologie des déposants luxembourgeois	Lu2020	07-09.11.2010

Présentations à l'étranger

Auteur(s)	Titre	Cadre	Date
ASIKAINEN Anna-Leena	WP3 Indicators - Plans for firm-level indicators	WP3 Meeting	15.01.2010
MANGIAROTTI Giovanni	Knowledge management and innovation success: an empirical analysis for Luxembourg	Research Seminar University Trieste, Italy	31.05.2010
BEN AOUN Leïla	ICT and innovation data analysis and model specification	Workshop ITC innovation Hammamet, Tunisia	04.06.2010
MANGIAROTTI Giovanni	Knowledge Management Practices and Innovation Propensity: a Firm-level Analysis for Luxembourg	XXI ISPIM Bilbao, Spain	06.06.2010
MANGIAROTTI Giovanni, RIILLO Cesare	ISO9000 Certification and Innovation	EURAS Lausanne, Switzerland	01.07.2010
PERONI Chiara	Testing Linearity in Term Structures	ECOMOD 2010 Istanbul, Bilgi University	06.07.2010
PERONI Chiara	Testing Linearity in Term Structures	CEF (Computation in Economic and Finance) London, City University	14.07.2010
MANGIAROTTI Giovanni, RIILLO Cesare	Drivers of ISO9000 certification: an Empirical Analysis in Service and Manufacturing Sectors for Luxembourg	13th QMOD conference on Quality and Service Sciences ICQSS 2010 Cottbus, Germany	30.08.2010
MANGIAROTTI Giovanni	Knowledge Management Strategies and Innovation: an Empirical Analysis for Luxembourg	11th European Conference Knowledge Management (ECKM) Famalicao, Portugal	02.09.2010
ADAM Ferdy	Modélisation des flux migratoires et de travailleurs frontaliers au sein d'une petite économie ouverte	"La construction des espaces par les mobilités" organisé par la direction régionale de l'INSEE Lorraine et l'Institut Régional d'Administration de Metz	14.12.2010